

CHOC DÉMOGRAPHIQUE ET FINANCES PUBLIQUES

# Pour un contrat social durable



Un partenariat entre

## Choc démographique et finances publiques : Pour un contrat social durable

### Président

Raymond Bachand

### Directrice

Mia Homsy

### Directeur de la recherche

Robert Gagné

### Modélisation et prévisions économiques

Louis Thériault

Marie Christine Bernard

Matthew Stewart

### Rédaction

Jérôme Lussier

### Révision

Sylvie Dugas

### Mise en page

Mélissa Khalifé

### À propos de l'Institut du Québec

Issu d'un partenariat entre Le Conference Board du Canada et HEC Montréal, l'Institut du Québec axe ses recherches et ses études sur les enjeux socioéconomiques auxquels le Québec fait face. Il vise à fournir aux autorités publiques et au secteur privé les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées, et ainsi contribuer à bâtir une société plus dynamique, comve et prospère.



Institut du Québec

3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine

Montréal (Québec) H3T 2A7

[institutduquebec.ca](http://institutduquebec.ca)

[@InstitutduQC](https://twitter.com/InstitutduQC)

Un partenariat entre



HEC MONTRÉAL

Pour citer le rapport :

Marie Christine Bernard, Robert Gagné, Mia Homsy, Matthew Stewart, Louis Thériault.

*Choc démographique et finances publiques : Pour un contrat social durable*. Ottawa, Institut du Québec, 2014.

© Institut du Québec, un partenariat entre Le Conference Board du Canada et HEC Montréal, 2014

Publié au Canada | Tous droits réservés | Entente n° 40063028 | \*Constituée en société sous le nom d'AERIC Inc.

<sup>MD</sup>Le Conference Board du Canada et le logo de la torche sont des marques déposées du Conference Board, Inc. Nos prévisions et travaux de recherche reposent souvent sur de nombreuses hypothèses et différentes sources de données. Ils présentent donc des risques et des incertitudes inhérents à ce genre de travail et ne doivent pas être perçus comme des sources de conseils spécifiques en matière de placement, de comptabilité, de droit ou de fiscalité.

## Avant-propos

C'est avec fierté que nous soulignons aujourd'hui la publication de la première étude de l'Institut du Québec, fruit d'une collaboration entre le Conference Board du Canada et HEC Montréal.

Alors que le Québec fait face à des difficultés budgétaires et au vieillissement de sa population, un examen rigoureux des finances publiques du Québec à long terme s'impose pour guider des choix éclairés.

La présente étude expose certains défis auxquels le Québec fait face et propose des pistes d'action. Au cours des prochaines années, le gouvernement du Québec aura, entre autres, la responsabilité d'arrimer les choix sociaux et politiques de sa population à une gestion financière durable et réaliste.

Le défi est réel, mais les solutions existent. Et elles nous permettent d'assurer la pérennité des choix sociopolitiques que le Québec a faits au cours des dernières décennies.

Le parcours vers une prospérité collective et durable ne sera pas simple. Il impliquera des réformes et des changements. Il fera appel à la créativité, au courage et à l'intelligence de tous. Le gouvernement, les entreprises, les groupes d'intérêt et les individus seront tous appelés à mettre l'épaule à la roue. Ils devront le faire pour donner la chance aux suivants de vivre dans une société ambitieuse, juste et équitable.

Par ses études et ses actions, l'Institut du Québec se fera un devoir de participer pleinement à cette mobilisation des Québécois.

### **Président**

Raymond Bachand

### **Directrice**

Mia Homsy



# TABLE DES MATIÈRES

1	<b>Sommaire</b>
4	<b>Executive Summary</b>
6	<b>Introduction</b>
	<b>Partie 1</b>
9	L'importance de contrôler les dépenses
	<b>Partie 2</b>
14	Prévisions de croissance économique (2014-2035)
	<b>Partie 3</b>
19	Prévisions de croissance des dépenses (2014-2035)
	<b>Partie 4</b>
23	Scénarios de déficits ou de surplus anticipés à long terme
	<b>Partie 5</b>
31	Des réformes nécessaires pour un contrat social durable
	<b>Partie 6</b>
39	Conclusion
	<b>Annexe A</b>
47	Scénario avec croissance moyenne dépenses de soins de santé de 4,5 % (budget équilibré à court terme)
	<b>Annexe B</b>
48	Croissance économique à long terme
	<b>Annexe C</b>
54	Modèle prévisionnel des dépenses publiques
	<b>Annexe D</b>
58	Sommaire des résultats



# Sommaire

Le Québec fait face à des difficultés budgétaires et au vieillissement de sa population, mais il peut préserver l'essentiel de son contrat social s'il effectue un redressement à court terme et qu'il concentre ses efforts à limiter la croissance des dépenses en santé : c'est le message qui ressort de cette première étude de l'Institut du Québec.

En se fondant sur la dernière analyse des finances publiques du Québec, les tendances historiques et ses modèles prévisionnels, le Conference Board du Canada prévoit qu'en l'absence d'un redressement significatif, le déficit structurel du Québec se creusera de manière insoutenable d'ici 2035.

Cette situation s'explique principalement par l'effet « 2 pour 1 » du vieillissement de la population : une réduction de la croissance économique et des revenus de l'État à long terme, accompagnée d'une hausse importante des dépenses de soins de santé. De 2014 à 2035, la croissance économique du Québec se limitera ainsi à 1,6 % par année en moyenne, et les dépenses en santé augmenteront à un rythme annuel moyen de 5,2 %. Les dépenses en santé accapareront une part de plus en plus grande du budget du Québec, au détriment de toutes les autres missions de l'État.

Considérant la faible croissance anticipée et le poids de la fiscalité québécoise actuelle, l'atteinte de l'équilibre budgétaire durable doit se faire par un meilleur contrôle des dépenses.

Les réformes à venir seront exigeantes, mais elles n'impliquent pas l'abandon du contrat social historique du Québec, le plus généreux en Amérique du Nord.

Pour atteindre un équilibre budgétaire durable et garantir la pérennité des programmes publics du Québec, trois conditions devraient être respectées:

- À court terme, le gouvernement devrait résorber le déficit actuel de plus de 3 milliards de dollars (G\$). Le choix des moyens et de l'échéance exacte appartient au gouvernement. Toutefois, considérant que le Québec offre à ses habitants pour 11 G\$ de services de plus que la moyenne du Canada, il existe une marge de manœuvre permettant de réduire les dépenses tout en maintenant un filet social plus étendu que dans les autres provinces.
- À plus long terme, le gouvernement devrait limiter la croissance des dépenses de soins de santé. Le Conference Board du Canada a calculé que, depuis 10 ans, l'augmentation annuelle moyenne des dépenses de soins de santé au Québec a été de 5,2 %. En réduisant cette croissance moyenne d'un point de pourcentage – de 5,2 % à 4,2 % –, le Québec améliorera substantiellement ses perspectives budgétaires à long terme.
- Une fois effectué le redressement à court terme, le gouvernement devrait mettre en place un « couvercle » ou un « cran d'arrêt » sur les programmes publics actuels. Ce couvercle permettrait de maintenir constant le niveau de services (les dépenses augmenteraient en fonction de l'inflation et de la démographie). Toute expansion ou tout ajout de services devrait être financé par une réduction équivalente des dépenses, ou par une tarification couvrant les coûts additionnels.

Le respect de ces trois conditions exigera de la discipline et la mise en œuvre de réformes importantes, en particulier dans le réseau de la santé. Mais le jeu en vaut la chandelle.

Depuis plusieurs années, un vaste consensus s'est imposé voulant que la gestion des ressources naturelles doive obéir au principe de développement durable, et que la pensée à long terme doive prévaloir sur le bénéfice immédiat. Alors que, à l'instar de plusieurs autres sociétés occidentales, le Québec entre dans une phase de son histoire marquée par le vieillissement de sa population et une croissance économique plus modeste, il est temps d'appliquer ce standard de soutenabilité à la gestion des finances publiques, et de s'assurer que le Québec demeure encore longtemps maître de ses choix.

# Executive Summary

Quebec is facing budgetary difficulties and the challenges related to an aging population. Still, Quebec can preserve the essence of its social contract if it makes some short-term adjustments and focuses its efforts on limiting growth in health care spending. This is the message emerging from the first study by the Institut du Québec.

Drawing on the latest analysis of Québec's public finances, historical trends, and forecasting models, The Conference Board of Canada anticipates that, in the absence of significant changes, Québec's structural deficit will reach an unsustainable level by 2035.

This situation is due primarily to the twin effects of an aging population—a decrease in economic growth and long-term government revenues, and a major increase in health care spending. Between 2014 and 2035, Quebec's economy will grow at an average pace of just 1.6 per cent per year. At the same time, health care spending will increase at an average annual rate of 5.2 per cent. As a result, health care spending will claim an increasingly large portion of Quebec's budget at the expense of all other government responsibilities.

Given the projected slow economic growth and the already-heavy tax burden on Quebecers, reaching and maintaining a balanced budget can be achieved only through better expenditure control. This is something that a large majority of Quebecers from all parties agree on.

While the reforms to come will be demanding, they do not require Quebec to abandon its historic social contract, the most generous in North America.

Three conditions would have to be met to achieve and maintain a balanced budget while also guaranteeing the durability of public programs in Quebec:

- In the short term, the government would have to eliminate its current deficit of over \$3 billion. It is up to the government to choose how to achieve this and the exact timeline. However, given that Quebec provides its residents with \$11 billion more in services than the Canadian average, there is room to cut spending while still maintaining a wider social safety net than in the other provinces.
- Longer term, the government would have to limit growth in health care spending. The Conference Board of Canada has calculated that, over the past 10 years, health care spending has increased at an average annual rate of 5.2 per cent. By reducing this annual increase by one percentage point—from 5.2 to 4.2 per cent—Québec would improve its long-term fiscal outlook substantially.
- Once the short-term adjustments have been made, the government would have to put a cap on current public programs. This cap would see spending adjusted for inflation and demographics, which would allow the level of service to remain constant. Any expansion or addition to services would have to be financed through an equivalent reduction in spending elsewhere or by the introduction of new fees to cover the additional costs.

Meeting these conditions will require discipline and the implementing of substantial reforms—particularly within the health care network. But the benefits would be well worth the effort.

For several years, there has been widespread consensus that the management of natural resources must follow the principle of sustainable development, and that long-term thinking must prevail over short-term profit. With Quebec, like many other Western societies, entering a period characterized by an aging population and more modest economic growth, it is time to apply this sustainability standard to the management of its public finances as well, and thereby ensure that Quebec remains in control of its fiscal and social paths for many years to come.

# Introduction

Au cours des cinq dernières années, plusieurs rapports et études ont été publiés sur l'état des finances publiques du Québec.

En 2010, un comité consultatif mis sur pied par le ministère des Finances avait posé un diagnostic rigoureux et proposé plusieurs pistes de solution pour redresser durablement les finances de l'État<sup>1</sup>.

En 2010 toujours, le Conference Board du Canada a publié une étude qui prévoyait qu'à défaut d'adopter des mesures de redressement énergiques, le Québec ferait face à une impasse budgétaire majeure à moyen terme<sup>2</sup>.

En 2013, l'économiste Jean-Yves Duclos et ses collègues de l'Université Laval ont publié une étude portant sur les conséquences dramatiques de l'augmentation prévue des coûts des soins en santé au Québec au cours des deux prochaines décennies<sup>3</sup>.

Au début de 2014, les professeurs Pierre Fortin, Luc Godbout et leurs collègues ont rendu publique une étude sur la soutenabilité budgétaire des finances publiques du Québec, dans laquelle ils prévoyaient qu'en l'absence d'un virage significatif, le Québec connaîtrait « un ralentissement économique prolongé et des difficultés budgétaires persistantes »<sup>4</sup>.

- 1 Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques, *Le Québec face à ses défis*, Québec, janvier 2010.
- 2 Le Conference Board du Canada, *Les finances publiques du Québec : l'heure des choix a sonné*, novembre 2010.
- 3 N.-J. Clavet, J.Y. Duclos, B. Fortin, S. Marchand, et P.-C. Michaud, *Les dépenses en santé du gouvernement du Québec, 2013-2030 : projections et déterminants*, 2013.
- 4 L. Godbout, S. St-Cerny, M. Arseneau, N.H. Dao, et P. Fortin, *La soutenabilité budgétaire des finances publiques du gouvernement du Québec*, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, Université de Sherbrooke, 2014.

Depuis maintenant cinq ans, le Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal dresse un bilan annuel de l'économie du Québec, de sa fiscalité et de l'état de ses finances, tout en proposant des mesures pour corriger ses lacunes et améliorer sa performance<sup>5</sup>.

Il y a quelques semaines, un rapport préparé par les professeurs Luc Godbout et Claude Montmarquette, pour le compte du nouveau gouvernement du Québec, concluait lui aussi à l'impasse budgétaire à moyen terme et à la nécessité de mesures décisives pour rééquilibrer les comptes publics<sup>6</sup>.

Ces rapports et études n'ont pas tous bénéficié d'une visibilité égale, mais leurs messages convergent :

- les finances publiques du Québec sont en situation de déséquilibre structurel;
- en raison du vieillissement de la population, ce déséquilibre ira en s'aggravant;
- l'économie québécoise n'est pas assez vigoureuse pour soutenir le niveau actuel (et encore moins anticipé) de dépenses publiques;
- la fiscalité québécoise est la plus lourde et la plus progressive de tout le continent nord-américain;
- l'atteinte d'un équilibre budgétaire durable doit principalement se faire par l'entremise d'un meilleur contrôle des dépenses.

Les défis sont importants, et nulle part davantage qu'au chapitre des soins de santé, qui accaparent actuellement 43 % des dépenses publiques et qui seront les plus affectés par le vieillissement de la population du Québec. Les effets se feront particulièrement sentir au cours des deux prochaines décennies.

5 Centre sur la productivité et la prospérité, *Productivité et prospérité au Québec*, HEC Montréal.

6 Claude Montmarquette et Louis Godbout, *Rapport d'experts sur l'état des finances publiques du Québec*, gouvernement du Québec, avril 2014.

Le Québec n'est pas seul à être prisonnier de ce paradigme : l'ensemble des provinces canadiennes et des sociétés occidentales dont les populations vieillissent doivent réviser leurs façons de faire pour éviter de se retrouver dans une situation financière critique. Les solutions retenues doivent permettre aux États de fonctionner à court terme, sans pour autant commettre l'injustice de reporter sur les générations futures les conséquences de leurs choix actuels.

À ce titre, certains envisagent des transformations profondes de notre modèle socioéconomique, incluant la remise en cause d'une part importante des services publics offerts par le Québec, fruit de décisions politiques prises au cours des dernières décennies.

La présente étude démontre toutefois qu'il est possible d'atteindre un équilibre budgétaire durable, tout en préservant l'essentiel du filet social québécois, si le gouvernement du Québec résorbe rapidement le déficit actuel, s'il concentre ses efforts à limiter la croissance des dépenses en santé, et s'il maintient constant le niveau des autres dépenses de programmes à la suite du redressement à court terme. Le respect de ces conditions exigera des mesures énergiques et la mise en œuvre de réformes importantes, en particulier dans le réseau de la santé.

Depuis plusieurs années, un vaste consensus social et politique s'est imposé voulant que la gestion des ressources naturelles doive obéir au principe de développement durable, et que la pensée à long terme doive prévaloir sur le bénéfice immédiat. Alors que, à l'instar de plusieurs autres sociétés occidentales, le Québec entre dans une phase de son histoire marquée par le vieillissement de sa population et une croissance économique plus modeste, il est temps d'appliquer ce standard de soutenabilité à la gestion des finances publiques, et de s'assurer que le Québec demeure encore longtemps maître de ses choix.

Heureusement, les solutions existent.

## PARTIE 1

# L'importance de contrôler les dépenses

Dans tout type d'organisation, l'équilibre budgétaire est atteint quand les dépenses sont égales aux revenus. C'est le principe.

Pour respecter cet équilibre budgétaire, il n'est pas nécessaire que les dépenses correspondent toujours exactement aux revenus. Quand des circonstances exceptionnelles l'exigent – une récession, par exemple – il est possible, voire souhaitable, de faire des déficits temporaires pour stabiliser l'économie et favoriser la reprise de la croissance. Mais, dans ce cas, il faut prévoir un plan pour renflouer les coffres et retrouver l'équilibre à moyen ou long terme. C'est cet esprit qui anime la *Loi sur l'équilibre budgétaire* du Québec, et d'autres lois similaires en vigueur dans d'autres juridictions.

Or, comme le faisaient récemment remarquer les professeurs Godbout et Montmarquette, « il existe au Québec une dynamique de croissance des dépenses publiques incompatible avec les revenus perçus pour les financer<sup>1</sup> ».

1 Claude Montmarquette et Louis Godbout, *Rapport d'experts sur l'état des finances publiques*, gouvernement du Québec, avril 2014, p. 39.

En théorie, on peut équilibrer un budget déficitaire de deux manières : en augmentant les revenus ou en réduisant les dépenses. Ce principe cache toutefois une réalité incontournable : les gouvernements, comme les individus, ont beaucoup plus de prise sur leurs dépenses que sur leurs revenus.

En effet, alors que le contrôle des dépenses d'un gouvernement relève essentiellement de sa volonté politique, ses revenus dépendent de plusieurs variables, incluant au premier chef la croissance économique. Or celle-ci dépend à son tour d'un ensemble de facteurs – démographie, taux de change, conjoncture économique, prix des matières premières – dont plusieurs échappent au contrôle de l'État.

Il est vrai que certaines politiques publiques peuvent favoriser la croissance économique. Au cours des dernières décennies, de nombreuses études ont d'ailleurs identifié de bons moyens de stimuler l'activité économique, et le Québec aurait tout intérêt à les mettre en œuvre. Mais la réalité est que même les meilleures politiques ne permettront jamais au Québec de contrôler entièrement sa croissance économique.

Il est aussi vrai qu'un gouvernement peut théoriquement accroître ses revenus en haussant les taxes et les impôts. Dans ce cas, toutefois, deux considérations sont essentielles.

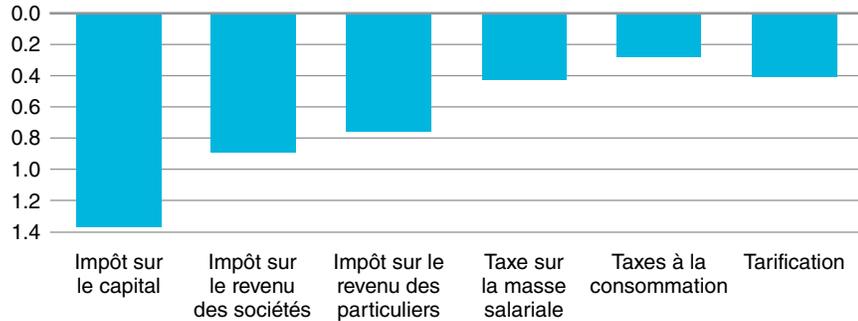
La première est que les taxes et impôts additionnels peuvent engendrer des répercussions négatives qui réduisent les revenus du gouvernement. On sait en effet que certains impôts et taxes sont particulièrement dommageables pour la croissance économique, dans la mesure où ils pénalisent le travail, l'épargne et l'investissement. Les ponctions fiscales n'ont pas toutes le même impact sur l'activité économique<sup>2</sup>.

2 Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques, *Le Québec face à ses défis. Fascicule 2. Des pistes de solution, mieux dépenser et mieux financer nos services publics*, Québec, janvier 2010, p. 70; Johansson, A. et coll. (2008), *Taxation and Economic Growth*, Documents de travail du Département des affaires économiques, n° 620, OCDE.

## Graphique 1

**Coût à long terme en PIB réel du Québec de chaque milliard de dollars de hausse d'impôt, de taxe et de tarification**

(en milliards \$)



Source : Ministère des Finances du Québec.

Le second constat consiste à rappeler que le Québec n'existe pas en vase clos. Les individus, les entreprises et les capitaux sont mobiles, et il est essentiel de demeurer concurrentiel pour espérer attirer et garder ici le talent, les ressources et les entreprises dont dépend notre prospérité. La concurrence fiscale entre juridictions rivales existe bel et bien, et le Québec n'a pas le loisir de l'ignorer pour faire cavalier seul.

Or, comme l'indique le graphique 2, le Québec est déjà la juridiction nord-américaine qui impose la plus lourde charge fiscale à ses habitants et entreprises<sup>3</sup>.

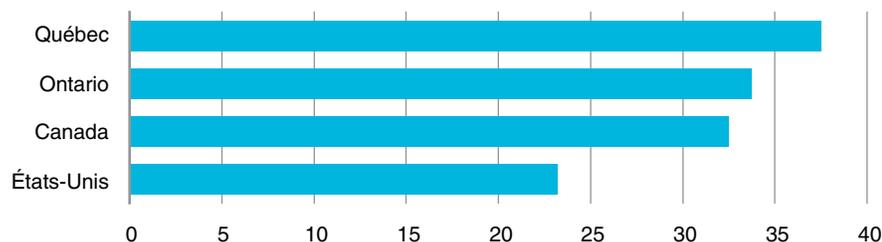
Depuis 2009, le fardeau fiscal des contribuables québécois s'est par ailleurs alourdi à plusieurs reprises, notamment en raison d'une hausse de la taxe de vente du Québec de 7,5 % à 9,5 %, de l'augmentation des taux d'imposition marginaux combinés des particuliers à près de 50 %, de l'introduction d'une contribution santé et de l'augmentation de 4 cents de la taxe sur l'essence.

3 Centre sur la productivité et la prospérité, *Productivité et prospérité au Québec, Bilan 2013*, HEC Montréal, p. 44.

## Graphique 2

### Recettes fiscales totales en proportion du PIB en 2009

(%)



Source : Centre sur la productivité et la prospérité, *Productivité et prospérité au Québec, Bilan 2013*, HEC Montréal.

Comme l'ont bien démontré Luc Godbout, Michaël Robert-Angers et Suzie St-Cerny, la fiscalité québécoise est également la plus progressive du Canada, avec les taux d'imposition les plus élevés du pays pour les ménages à haut revenu, et les taux d'imposition les plus bas de toutes les provinces pour les ménages plus pauvres et de la classe moyenne, particulièrement avec enfants<sup>4</sup>.

Cette très grande progressivité de la fiscalité québécoise – la plus forte de tous les pays du G7, et très supérieure à la moyenne de l'OCDE<sup>5</sup> – explique d'ailleurs pourquoi il n'y a eu pratiquement aucune hausse des inégalités au Québec au cours des 30 dernières années<sup>6</sup>.

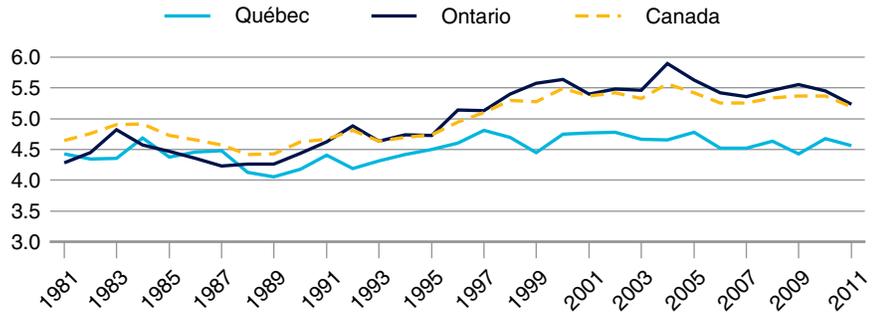
Dans ce contexte, il apparaît que le gouvernement du Québec a étiré au maximum sa capacité de taxer l'activité économique pour financer ses dépenses : sa charge fiscale est la plus élevée en Amérique du Nord, et sa fiscalité la plus progressive. En plus d'isoler encore davantage le

- 4 Luc Godbout, Michaël Robert-Angers et Suzie St-Cerny, *La charge fiscale nette : concept, résultats pancanadiens et positionnement du Québec*, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, Université de Sherbrooke, juin 2013, p. 22.
- 5 Luc Godbout, Michaël Robert-Angers et Suzie St-Cerny, *Entre un poids élevé de l'impôt sur le revenu et une charge fiscale nette faible : où se positionne le Québec?*, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, Université de Sherbrooke, juin 2013, p. 14.
- 6 Centre sur la productivité et la prospérité, *Productivité et prospérité au Québec, Bilan 2013*, HEC Montréal, p. 79.

### Graphique 3

#### Inégalités au Québec, en Ontario et au Canada après impôts et transferts

(Revenus du quintile supérieur / Revenus du quintile inférieur)



Source: Centre pour la productivité et la prospérité, *Productivité et prospérité au Québec, Bilan 2013*, p. 44.

Québec des juridictions voisines et concurrentes, l'ajout de nouveaux impôts et de nouvelles taxes freinerait la croissance économique déjà modeste prévue pour les prochaines années.

La seule avenue possible consiste donc à aligner les dépenses publiques sur les revenus anticipés de l'État. C'est la solution durable et responsable. Et elle ne dépend que de la volonté politique du gouvernement.

## PARTIE 2

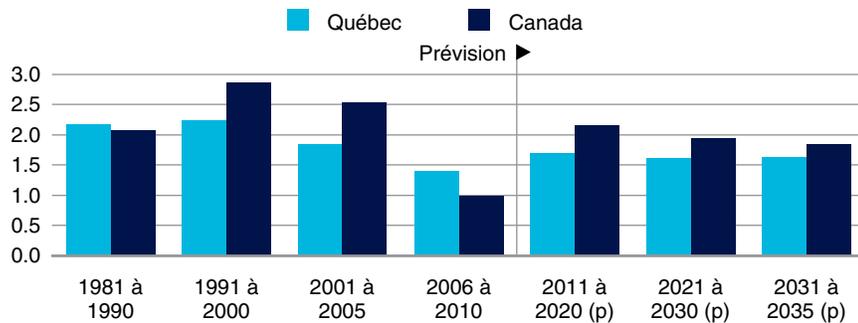
# Prévisions de croissance économique (2014-2035)

Si le gouvernement du Québec doit mieux contrôler ses dépenses pour équilibrer son budget de manière durable, c'est essentiellement parce qu'il ne pourra pas compter sur une croissance économique robuste pour les deux prochaines décennies.

### Graphique 4

#### PIB réel

(croissance annuelle moyenne composée, en %)



Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

---

Le Conference Board prévoit une croissance économique annuelle moyenne de 1,6 % pour le Québec de 2014 à 2035, alors qu'elle était de 2,1 % annuellement en moyenne au cours des 20 dernières années.

Comme l'indique le graphique 4 ci-dessus, les prévisions de croissance économique du Québec sont plus faibles que pour le Canada, et elles se situent à un niveau inférieur à la moyenne des 30 dernières années.

En effet, le Conference Board prévoit une croissance économique annuelle moyenne de 1,6 % pour le Québec de 2014 à 2035, alors qu'elle était de 2,1 % annuellement en moyenne au cours des 20 dernières années.

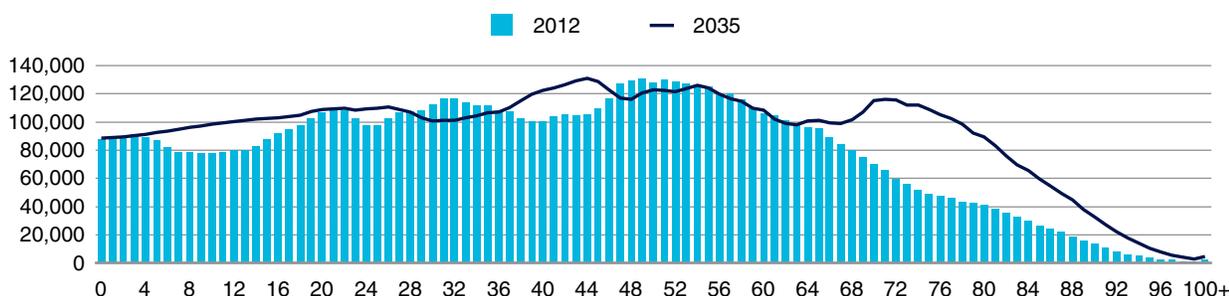
Par ailleurs, même si les prévisions de croissance du PIB sont légèrement plus optimistes pour le Canada que pour le Québec, celui-ci connaîtra un ralentissement similaire : le Conference Board estime en effet qu'à long terme, le potentiel de croissance économique annuelle du Canada sera de 1,9 % en moyenne, alors que la croissance annuelle du PIB réel était plutôt de l'ordre 2,5 % avant la dernière récession.

Cette prévision de croissance modeste est essentiellement due au vieillissement de la population, qui aura des impacts majeurs sur l'économie et les finances publiques au cours des 20 prochaines années. Comme le démontre le graphique 5, la structure démographique du Québec changera de manière significative durant les deux prochaines décennies, alors qu'une proportion beaucoup plus importante de ses habitants s'intégrera à la cohorte des 65 ans et plus.

Le « choc démographique » que traverse actuellement le Québec est déjà bien documenté. Il résulte essentiellement du départ à la retraite massif de la génération des baby-boomers, et – puisque les cohortes plus jeunes sont moins nombreuses que celle du baby-boom – de la réduction subséquente du taux d'activité de la main-d'œuvre.

## Graphique 5

### Québec : répartition de la population par âge, 2012 et 2035



Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

En 1971, le Québec comptait 7,8 travailleurs potentiels pour chaque personne de 65 ans et plus. En 2030, il n'en comptera plus que 2,1. Ce changement dramatique aura un impact important sur la croissance économique potentielle du Québec, et les choix socioéconomiques devront en tenir compte<sup>1</sup>.

Bien que le Québec ait connu ce que certains ont appelé un « mini baby-boom » depuis 2006, l'indice de fécondité de 1,65 enfant par femme, pour 2013, est toujours loin du seuil de renouvellement de la population, qui se situe à 2,1 enfants par femme. Par ailleurs, les enfants nés depuis 2005 ne seront pas en âge de travailler avant plusieurs années.

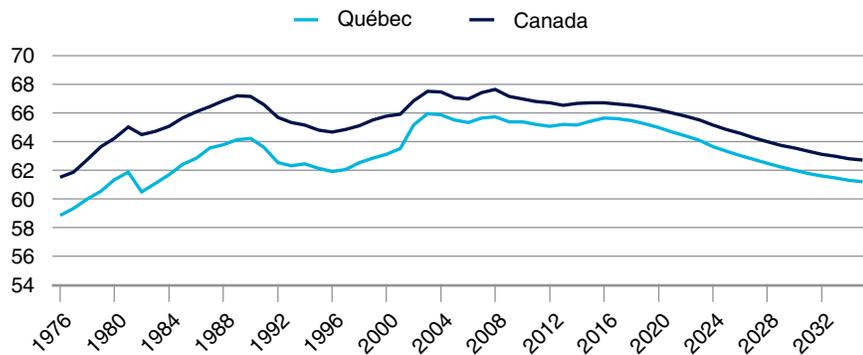
Si le Québec parvient actuellement à maintenir (et accroître) sa population active, c'est grâce à l'immigration. À ce titre, les prévisions du Conference Board reposent sur une immigration internationale nette estimée à 52 000 immigrants par année jusqu'en 2035.

1 Commission nationale sur la participation au marché du travail des travailleuses et travailleurs expérimentés de 55 ans et plus. *Le vieillissement de la main-d'oeuvre et l'avenir de la retraite : Des enjeux pour tous, un effort de chacun*, Québec, septembre 2011.

Comme l'indique le graphique 6 ci-dessous, le Conference Board prévoit que le taux d'activité de la main-d'œuvre sera relativement stable jusqu'en 2018, mais qu'il connaîtra par la suite une chute marquée. Par ailleurs, bien que la chute anticipée affecte tant le Québec que le Canada, le taux d'activité de la main-d'œuvre continuera à être plus faible d'environ 1,5 point de pourcentage au Québec qu'au Canada.

### Graphique 6

#### Québec : Taux d'activité de la main-d'œuvre (%)



Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

Pour renverser cette baisse anticipée du taux d'activité de la main-d'œuvre, il faudrait une explosion inattendue du taux de natalité, ou encore une hausse massive et ciblée des seuils d'immigration, deux événements hautement improbables. Il faut donc conclure que le taux d'activité de la main-d'œuvre au Québec chutera de manière inévitable au cours des prochaines 20 années. Ce problème se pose dans un grand nombre de pays industrialisés de même que dans le reste du Canada.

---

Si le gouvernement du Québec souhaite une croissance plus robuste, il devra déployer des mesures favorisant une hausse des investissements et une plus grande productivité. Même avec ces efforts accrus, toutefois, il n'est pas réaliste de croire que la croissance économique pourra résoudre le déséquilibre structurel des finances publiques du Québec.

Même en présumant d'une productivité plus robuste et de hausses des investissements privés, cette diminution du taux d'activité aura des impacts significatifs sur l'économie et les finances publiques du Québec : quand la proportion de travailleurs au sein de la population diminue, la croissance économique ralentit, et avec elles les revenus de l'État.

Si le gouvernement du Québec souhaite une croissance plus robuste, il devra déployer des mesures favorisant une hausse des investissements et une plus grande productivité. Même avec ces efforts accrus, toutefois, il n'est pas réaliste de croire que la croissance économique pourra résoudre le déséquilibre structurel des finances publiques du Québec.

## PARTIE 3

# Prévisions de croissance des dépenses (2014-2035)

Le Conference Board a effectué des prévisions de dépenses publiques pour les deux prochaines décennies sur la base des hypothèses présentées dans le cadre prévisionnel décrit à la fin de la partie 4.

Le cas de la santé mérite toutefois une attention particulière. En effet, en plus de déprimer les perspectives de croissance économique, le vieillissement de la population engendrera une hausse marquée des dépenses de soins de santé. C'est ce qu'on pourrait appeler « l'effet 2 pour 1 » du choc démographique.

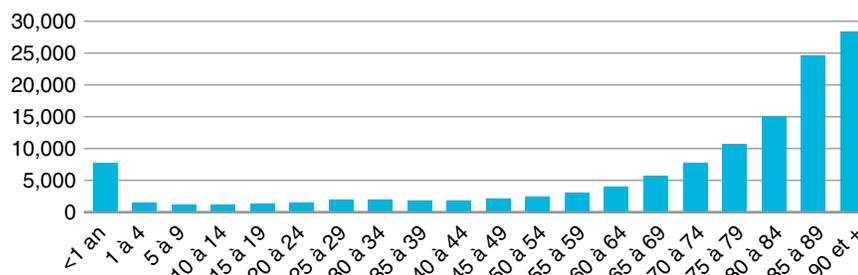
Plus la proportion de personnes âgées augmente au sein d'une population, plus la dépense moyenne augmente. Comme le démontre le graphique 7, la hausse est particulièrement marquée à partir de l'âge de 65 ans, ce qui coïncide avec le groupe dont la population augmentera le plus au cours des prochaines décennies. Comme l'illustre le graphique 5, le Québec de 2035 comptera en outre environ deux fois plus d'individus âgés de 75 ans et plus que le Québec d'aujourd'hui.

De 1990 à 2010, la croissance annuelle moyenne des dépenses de soins de santé a été de près de 5 % au Québec. Elle a par ailleurs été de 5,2 % de 2004 à 2013.

Graphique 7

**Dépenses moyennes en soins de santé par groupe d'âge, hommes et les femmes (2012-13), Canada**

(\$)



Sources : Le Conference Board du Canada; Institut canadien d'information sur la santé.

En supposant que le réseau public de santé du Québec ne fera pas l'objet de réformes substantielles, le Conference Board du Canada prévoit le même rythme de croissance jusqu'en 2035, en se fondant sur les facteurs suivants :

Tableau 1

**Ventilation de la croissance des dépenses de soins de santé, 2014-2035**

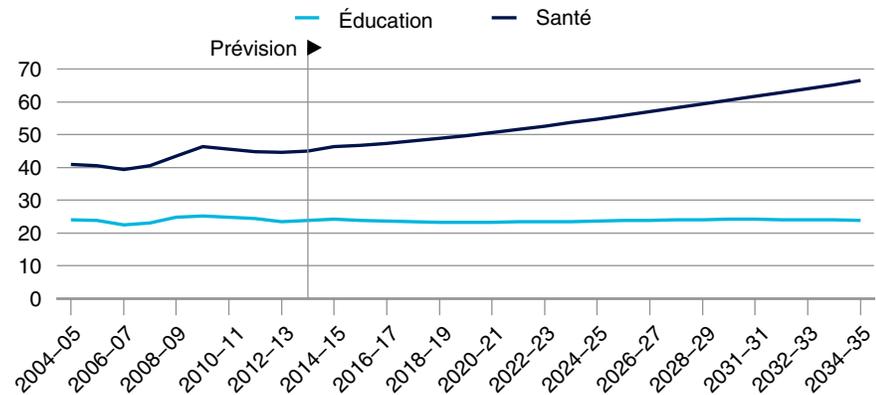
Changements technologiques et accessibilité accrue : dépenses associées à l'augmentation des soins par personne, pour des raisons d'accessibilité accrue ou d'avancées technologiques, calculée selon la tendance des 30 dernières années	1,0 %
Démographie :	
Croissance de la population : dépenses associées à l'augmentation du nombre de personnes traitées	0,7 %
Vieillessement : croissance des dépenses engendrées par le vieillissement de la population moyenne	1,1 %
Inflation : taux d'inflation applicable aux dépenses de soins de santé, calculé d'après la tendance des 20 dernières années.	2,4 %
<b>Total :</b>	<b>5,2 %</b>

Si le vieillissement de la population entraîne une hausse significative des dépenses de soins de santé, ce n'est pas nécessairement le cas pour les autres programmes.

Par exemple, si on compare la proportion des dépenses de programmes projetées en soins de santé et celle des dépenses de programmes projetées en éducation (le deuxième poste budgétaire en importance), on observe que la part de la santé augmente de façon impressionnante entre 2014 et 2035, tandis que la part du budget allouée à l'éducation demeure stable, toutes choses étant égales par ailleurs.

**Graphique 8**

**Québec : Proportion des dépenses de programme reliées aux soins de santé et à l'éducation sous le statu quo**  
(%)



Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada.

La divergence illustrée par le graphique 8 s'explique par le fait que la population de personnes âgées au Québec sera beaucoup plus importante au cours des deux prochaines décennies, tandis que le nombre d'enfants et de jeunes adultes qui fréquentent le réseau d'éducation variera moins.

Ces projections n'impliquent évidemment pas que des réformes du réseau d'éducation du Québec ne soient pas souhaitables, que ce soit pour accroître l'efficacité ou l'équité du système, lutter contre le décrochage, améliorer l'allocation des ressources ou rehausser les standards. Ce qu'elles illustrent, par contre, c'est que les dépenses projetées en éducation ne menacent pas les finances publiques du Québec comme le font les dépenses projetées en soins de santé. Pour atteindre et maintenir un équilibre budgétaire durable, le contrôle des dépenses de soins de santé constitue donc le nerf de la guerre.

## PARTIE 4

# Scénarios de déficits ou de surplus anticipés à long terme

En s'appuyant sur les hypothèses de revenus et de dépenses détaillées plus haut, le Conference Board du Canada a effectué des prévisions qui envisagent trois scénarios distincts, de manière à identifier des pistes de solution durables pour les finances publiques du Québec.

### **Scénario 1 : le statu quo budgétaire**

Ces projections reposent sur les hypothèses de croissance des revenus et des dépenses décrites dans le cadre prévisionnel ci-dessous, soit une croissance annuelle moyenne de 5,2 % des dépenses de soins de santé, de 3,4 % en éducation et de 2,6 % pour les services sociaux et les autres programmes.

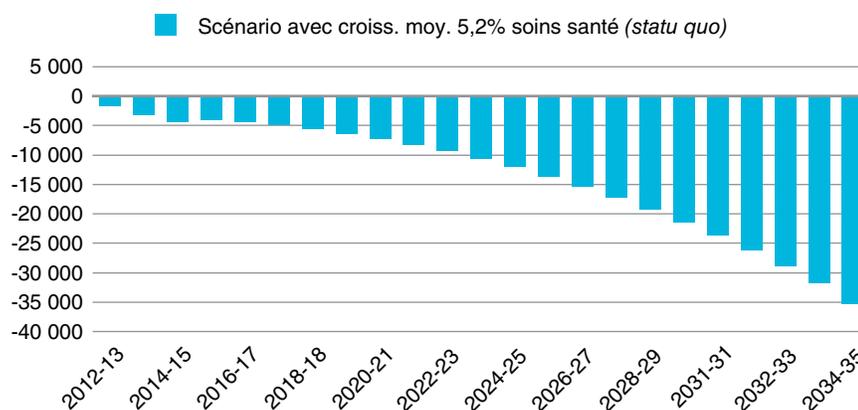
Ces projections :

- sont calculées à partir des tendances historiques;
- tiennent compte de la démographie et du taux d'inflation anticipé;
- maintiennent au niveau actuel et sur une base constante les services et les programmes offerts à la population;
- n'incorporent aucune mesure de redressement, ni à court terme, ni à long terme.

Par ailleurs, tant ce scénario que les suivants tiennent compte de l'analyse de l'état des finances publiques effectuée par les professeurs Godbout et Montmarquette, présentée le 25 avril 2014, selon laquelle le déficit anticipé pour l'année 2013-2014 serait de 3,145 G\$. Ce scénario présume que ce déséquilibre ne sera pas résolu en 2015-2016 et que le gouvernement ne procèdera pas à des compressions dans les dépenses de programmes à court terme.

Projetées sur les deux prochaines décennies, les tendances actuelles de revenus et de dépenses laissent présager une détérioration dramatique de la situation budgétaire du gouvernement du Québec.

**Graphique 9**  
**Surplus/déficit du gouvernement du Québec (statu quo)**  
(en millions \$)



Sources : Le Conference Board du Canada; Documents budgétaires du gouvernement du Québec.

Le graphique ci-dessus permet de constater que, sans redressement à court terme du déficit actuel, et avec une croissance annuelle anticipée des dépenses de soins de santé de 5,2 % en moyenne, le déficit de près de 3 G\$ pour l'exercice 2013-2014 atteindra plus de 7 G\$ en 2020-2021, avant d'augmenter rapidement jusqu'à 35 G\$ dans 20 ans. Considérant que la dette du Québec s'élève déjà à près de 50 % du

---

Le scénario du statu quo est donc, essentiellement, celui d'une spirale d'endettement incontrôlé. Cela dit, puisqu'aucun gouvernement responsable ne pourrait tolérer une telle situation sans effectuer les ajustements nécessaires, ce scénario demeure très improbable.

PIB, l'ajout de ces déficits additionnels, année après année, serait évidemment insoutenable, et profondément irresponsable envers les générations futures.

Dans ce scénario, l'accroissement rapide des déficits est principalement attribuable à la hausse des dépenses de soins de santé, combinée à l'augmentation des paiements d'intérêts sur la dette du Québec (elle-même en forte croissance en raison de l'accumulation des déficits). De 8,5 G\$ en 2013-2014, le coût du service de la dette augmenterait à plus de 17 G\$ en 2032-33, soit plus du double.

Le scénario du statu quo est donc, essentiellement, celui d'une spirale d'endettement incontrôlé. Cela dit, puisqu'aucun gouvernement responsable ne pourrait tolérer une telle situation sans effectuer les ajustements nécessaires, ce scénario demeure très improbable.

### **Scénario 2 : Redressement du déficit à court terme et croissance annuelle moyenne des dépenses de soins de santé à 5,2 %**

Ce scénario applique le cadre financier présenté dans le dernier budget du gouvernement du Québec pour la période allant de 2013-2014 à 2018-2019, avec la mise à jour des professeurs Godbout et Montmarquette du 25 avril dernier. Elle tient également pour acquis qu'à partir de 2015-2016, le gouvernement s'approchera de l'équilibre budgétaire et qu'il maintiendra cet équilibre jusqu'en 2018-2019 en effectuant un redressement de ses dépenses.

Les prévisions de revenus s'appuient sur le modèle d'analyse du Conference Board du Canada et les prévisions de dépenses sont ajustées de manière à respecter l'équilibre budgétaire jusqu'en 2018-2019.

À partir de 2019-2020, les hypothèses de revenus et de dépenses sont les mêmes que dans le scénario 1. Cela signifie qu'une fois effectué le redressement à court terme, le niveau des services publics est maintenu constant.

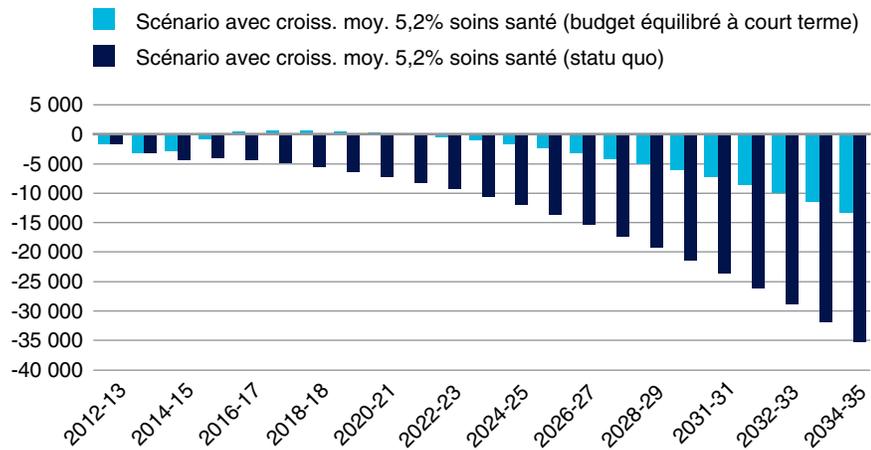
Comme l'illustre le graphique 10, les conséquences de ce changement sont significatives à court terme, mais elles ne suffisent pas à renverser la vapeur à long terme.

Le graphique ci-dessus démontre qu'un redressement à court terme est nécessaire pour éliminer le déficit, mais que le Québec est replongé dans une période de déficits structurels dès que les dépenses recommencent à croître au rythme du statu quo. Le message est clair : le redressement à court terme n'est pas suffisant.

### Graphique 10

#### Surplus/déficit du gouvernement du Québec sous différents scénarios de dépenses

(en millions \$)



Sources : Le Conference Board du Canada; Documents budgétaires du gouvernement du Québec.

### Scénario 3 : Redressement du déficit à court terme et croissance annuelle moyenne des dépenses de soins de santé à 4,2 %

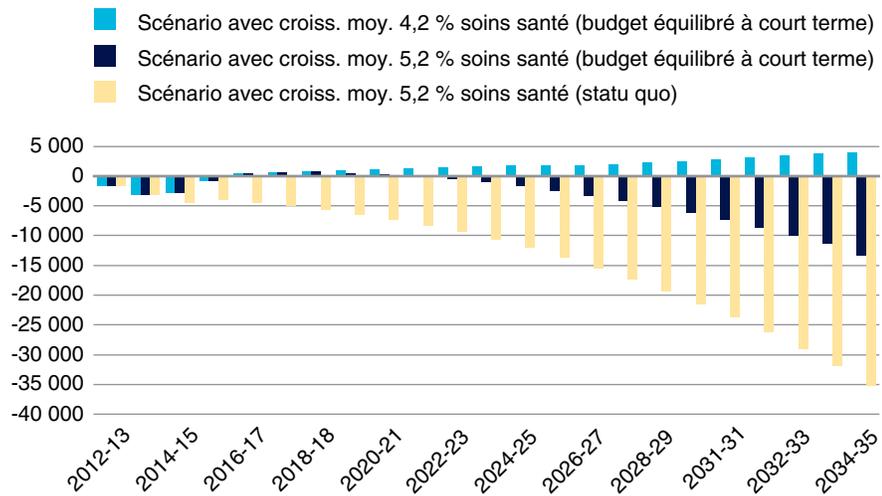
Pour la période allant de 2013-2014 à 2018-2019, ce scénario repose sur les mêmes hypothèses de revenus et de dépenses que le scénario 2, c'est-à-dire un redressement budgétaire à court terme. À partir de 2019-2020, les hypothèses de revenus sont les mêmes que dans les scénarios 1 et 2.

Pour ce qui est des dépenses en santé, ce scénario présume d'une croissance annuelle moyenne de 4,2 % (plutôt que 5,2 %), soit une réduction de 1 point de pourcentage. Toutes les autres dépenses évoluent comme dans le scénario 2.

Graphique 11

#### Surplus/déficit du gouvernement du Québec sous différents scénarios de dépenses

(en millions \$)



Sources : Le Conference Board du Canada; Documents budgétaires du gouvernement du Québec

Comme l'indique le graphique 11, la réduction de la croissance annuelle moyenne des dépenses en santé de 1 point de pourcentage modifie significativement la tendance budgétaire à long terme.

En combinant un redressement du déficit à court terme et une croissance annuelle moyenne de 4,2 % des dépenses de soins de santé – plutôt que la croissance à 5,2 % envisagée dans le scénario précédent –, le gouvernement du Québec dégagera des surplus budgétaires qui atteindront 1,7 G \$ dans dix ans et près de 4 G\$ dans 20 ans.

Ce scénario prévoit que des compressions seront nécessaires à court terme pour atteindre l'équilibre budgétaire. Afin d'éviter de replonger dans la spirale des déficits et de l'endettement, toutefois, les efforts de rationalisation à moyen et long terme devraient se concentrer en priorité sur la croissance des dépenses de soins de santé.

---

## Cadre prévisionnel

La présente étude s'intéresse aux prévisions de revenus et de dépenses du gouvernement du Québec. Elle propose trois scénarios pour illustrer l'impact à long terme de certaines mesures de redressement sur l'équilibre budgétaire du Québec.

Les prévisions de revenus effectuées par le Conference Board se fondent sur le régime fiscal en vigueur, et estiment la croissance économique en tenant compte de ses trois principales composantes : le nombre de travailleurs disponibles, l'investissement en capital, et la productivité (ou l'efficacité avec laquelle le capital et le travail se conjuguent dans le processus de production).

Le Conference Board prévoit que, malgré un investissement en capital significatif et une meilleure croissance de la productivité, le vieillissement de la population contribuera à réduire les perspectives de croissance économique du Québec, ce qui limitera à son tour la croissance des revenus du gouvernement pour les deux prochaines décennies. La croissance économique moyenne sera de 1,6 % pour le Québec de 2014 à 2035, soit plus modeste qu'au cours des 20 dernières années, où elle a été de 2,1 % annuellement en moyenne.

Cette croissance économique potentielle moyenne prévue de 1,6 % se décline ainsi :

- la contribution du facteur travail sera en moyenne de 0,2 point de pourcentage pour les deux prochaines décennies, en raison du départ à la retraite de l'importante cohorte des baby-boomers;
- la contribution du facteur capital sera en moyenne de 0,8 point de pourcentage au cours des deux prochaines décennies, en raison du vieillissement de la population et de la nécessité d'augmenter la productivité;
- la contribution de la productivité multifactorielle, qui était de 0,3 point de pourcentage de 2003 à 2012, s'intensifiera pour atteindre en moyenne 0,6 point de pourcentage au cours des 20 prochaines années.

Les hypothèses de dépenses sont également calculées sur la base des tendances historiques et tiennent compte de l'inflation et des changements démographiques anticipés. Plus précisément, le Conference Board prévoit:

- une croissance annuelle moyenne de 5,2 % des dépenses de soins de santé, ce qui maintient constant le niveau actuel de dépense par habitant, en tenant compte du vieillissement de la population et de l'augmentation historique des coûts liée aux progrès technologiques et à une accessibilité accrue;
- une croissance annuelle moyenne de 3,4 % en éducation, ce qui maintient constant le niveau actuel de dépense par étudiant aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire;
- une croissance annuelle moyenne de 2,6 % pour les services sociaux et les autres programmes, ce qui maintient constant le niveau de dépenses par habitant.

La présente étude se fonde par ailleurs sur l'analyse des finances publiques du Québec, effectuée par les professeurs Luc Godbout et Claude Montmarquette et dévoilée le 25 avril dernier. Selon cette analyse, le déficit anticipé pour l'année budgétaire 2013-2014 est de 3,145 G\$.

Les trois scénarios étudiés sont les suivants :

### **Scénario 1: Statu quo budgétaire**

Les prévisions de revenus s'appuient sur le modèle prévisionnel du Conference Board du Canada. Les dépenses évoluent selon les tendances historiques, l'inflation et les changements démographiques anticipés.

**Scénario 2 : Redressement du déficit à court terme et croissance annuelle moyenne des dépenses de soins de santé de 5,2 %**

Pour la période allant de 2013-2014 à 2018-2019, ce scénario applique le cadre financier présenté dans le dernier budget du gouvernement du Québec, avec la mise à jour apportée par les professeurs Godbout et Montmarquette le 25 avril dernier. Ce scénario tient donc pour acquis qu'à partir de 2015-2016, le gouvernement s'approchera de l'équilibre budgétaire et qu'il maintiendra cet équilibre jusqu'en 2018-2019. La présente étude ne remet pas en question l'engagement du gouvernement d'avoir un budget équilibré dès 2015-2016; elle prend comme hypothèse que cet engagement sera maintenu et respecté. Les prévisions de revenus s'appuient sur le modèle d'analyse du Conference Board du Canada, et les prévisions de dépenses sont ajustées de manière à respecter l'équilibre budgétaire. À partir de 2019-2020, les hypothèses de revenus et de dépenses sont les mêmes que pour le scénario 1.

**Scénario 3 : Redressement du déficit à court terme et croissance annuelle moyenne des dépenses de soins de santé de 4,2 %**

Pour la période allant de 2013-2014 à 2018-2019, les hypothèses de revenus et de dépenses sont identiques à celles du scénario 2. À partir de 2019-2020, les hypothèses de revenus sont les mêmes que pour les scénarios 1 et 2, mais la croissance annuelle moyenne des dépenses de soins de santé est limitée à 4,2 %, plutôt que 5,2 %. Toutes les autres dépenses évoluent de la même façon que dans les scénarios 1 et 2.

---

## PARTIE 5

# Des réformes nécessaires pour un contrat social durable

Des prévisions précédentes découlent des prescriptions claires : le statu quo est insoutenable, et des réformes sont nécessaires. Si elles sont ciblées et intelligentes, ces réformes n'impliquent toutefois pas l'abandon du contrat social québécois. Elles visent à le rendre durable.

---

### Trois conditions sont nécessaires :

1. Résorber le déficit actuel de près de 3 G\$ à court terme;
  2. Limiter la croissance des dépenses de soins de santé à 4,2 % à long terme;
  3. Une fois le redressement effectué, instaurer un cran d'arrêt et réviser les programmes de manière à maintenir le niveau de services constant.
- 

### 1. Résorber le déficit actuel du Québec

Comme illustré précédemment, résorber le déficit actuel de près de 3 G\$ est un passage obligé pour ne pas traîner indéfiniment ce boulet. Ce redressement à court terme est nécessaire pour empêcher

---

Le Québec dispose, par rapport au reste du Canada, d'une marge de manœuvre qui lui permet de réduire ses dépenses sans pour autant renoncer à son contrat social unique.

l'accroissement inexorable de la dette publique, de même que l'iniquité intergénérationnelle qu'elle engendre. Le gouvernement devra faire preuve de détermination pour mener cet exercice à terme.

Il faut donc agir, et de manière décisive. Le choix des mesures de redressement à court terme appartient au gouvernement, de même que celui de l'année précise d'atteinte de l'équilibre budgétaire. La présente étude s'intéresse plutôt aux tendances et aux réformes nécessaires à long terme.

Il convient toutefois d'ajouter ceci : chaque année, le Québec offre à ses résidents pour 11 G\$ de services de plus que la moyenne du Canada<sup>1</sup>. Ces 11 G\$ représentent le coût additionnel du filet social plus étendu qu'offre le Québec à ses citoyens. Ils indiquent aussi que le gouvernement du Québec pourrait faire le choix de réduire ses dépenses de 3 G\$ tout en maintenant un filet social et une redistribution de la richesse significativement plus élevés que dans le reste du Canada.

Autrement dit, le Québec dispose, par rapport au reste du Canada, d'une marge de manœuvre qui lui permet de réduire ses dépenses sans pour autant renoncer à son contrat social unique.

## **2. Limiter la croissance des dépenses de soins de santé à 4,2 %**

Pour se sortir définitivement de la spirale d'endettement, il faut impérativement contenir la croissance des dépenses en santé, et ce malgré le redressement à court terme.

Réduire le rythme de croissance des dépenses de soins de santé au Québec représente un défi considérable. La difficulté sera double et consistera à effectuer des réformes importantes dans la culture et les façons de faire – de manière à réduire la croissance des dépenses – alors même qu'on améliore l'accessibilité et la qualité des soins.

1 Gouvernement du Québec, Plan budgétaire 2014-2015, p. F.17

L'objectif d'une croissance de 4,2 % semble toutefois réaliste lorsqu'on observe les dépenses des pays scandinaves et du G5 (c'est-à-dire le G7 sans les États-Unis et le Canada).

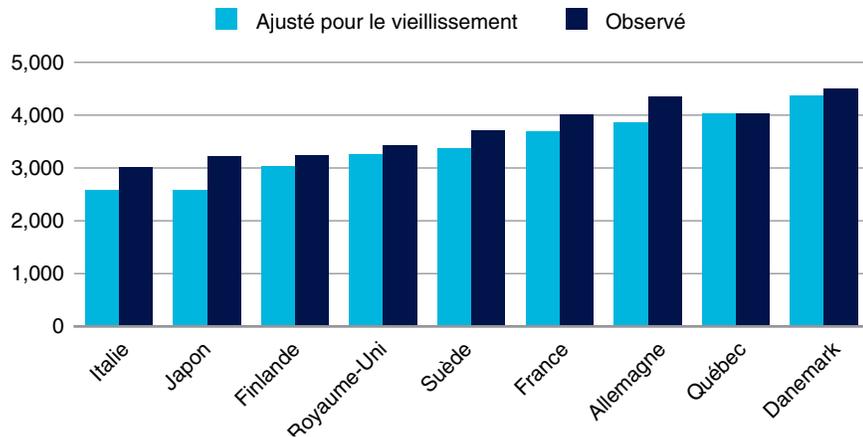
Comme le montre le graphique ci-dessous, le Québec dépense environ 9 % de plus par habitant que la moyenne des pays comparés. Par ailleurs, la population du Québec est plus jeune – et nécessite donc moins de soins – que celle des autres pays comparés dans le graphique 12.

En ajustant les données pour tenir compte de la composition démographique des pays comparés, on constate que le Québec dépense environ 20 % de plus par habitant. En limitant la croissance annuelle des dépenses à 4,2 % en moyenne pour les 20 prochaines années, le Québec pourrait rejoindre la moyenne des pays comparés<sup>2</sup>.

**Graphique 12**

**Dépenses totales en santé par habitant, par pays**

(\$US parité des pouvoir d'achats)

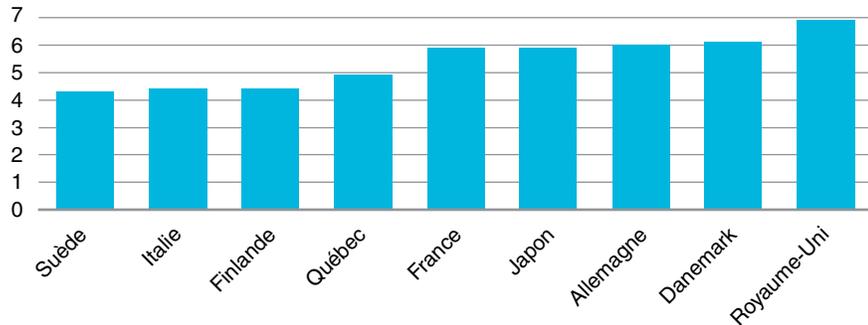


Sources : OCDE et Le Conférence Board du Canada.

2 En présumant que les dépenses de soins de santé de ces pays augmentent à un rythme de 5,2 %.

Bien qu'il soit exigeant, cet objectif apparaît toutefois réalisable considérant que d'autres pays ont réussi à contenir la croissance de leurs dépenses en santé à un rythme comparable. Le graphique ci-dessous indique que, de 1990 à 2010, la Suède, l'Italie et la Finlande ont réussi à limiter la croissance annuelle moyenne de leurs dépenses de soins de santé à 4,3 %, 4,4 % et 4,4 % respectivement.

**Graphique 13**  
**Croissance des dépenses publiques en santé (1990-2010)**  
(Annualisée)



Sources : OCDE et Le Conférence Board du Canada.

Comme l'illustre le graphique 11 (scénario 3), en limitant la croissance des dépenses de soins de santé à 4,2 %, le gouvernement du Québec pourra dégager des surplus qui lui permettront, à terme, soit de réduire le fardeau fiscal, soit d'accroître le niveau de services, soit de réduire l'endettement. Ces surplus donneront également au gouvernement une certaine marge de manoeuvre dans l'éventualité d'une autre récession.

Si, toutes choses étant égales par ailleurs, le rythme de croissance des dépenses de soins de santé était plutôt de 4,5 %, les finances publiques du Québec oscilleraient entre des surplus et des déficits atteignant 1 G\$ pour les 20 prochaines années (voir annexe A pour l'illustration de ce

scénario). Les efforts de rationalisation devraient donc converger vers un objectif de 4,2 % de croissance moyenne, pour dégager une marge de manœuvre fiscale.

Plusieurs pistes de solution existent pour améliorer la performance du système de santé québécois tout en rehaussant la qualité des soins<sup>3</sup>. Parmi les nombreuses avenues de réformes proposées, mentionnons par exemple les suivantes :

- La décentralisation du système vers les régions et les établissements;
- La mise en place d'un système qui favorise la transparence, l'imputabilité et la reddition de comptes de la part des établissements;
- L'adoption de mesures qui favorisent la concurrence, les comparaisons et l'émulation au sein du réseau;
- L'introduction d'une culture organisationnelle plus fluide et flexible, moins préoccupée par le maintien du statu quo;
- La remise en question d'un modèle et de façons de faire hérités des années 1960; et
- Davantage de coopération entre les différentes régions du Canada, de même que l'échange et la diffusion des pratiques exemplaires.

Ces réformes, dont plusieurs ont démontré leur efficacité dans d'autres pays ou provinces, pourraient permettre au gouvernement du Québec de respecter l'objectif d'une croissance annuelle moyenne de 4,2 % des dépenses de soins de santé, tout en améliorant l'accès et la qualité des soins offerts à la population.

3 Stéphane Paquin, *Les réformes de la santé dans les pays scandinaves : quelles leçons pour le Québec?*, Le Point en administration de la santé et des services sociaux, vol. 7, n° 1, 2001, p. 38; Daniel Muzyka, Glen Hodgson, et Gabriela Prada, *The Inconvenient Truths About Canadian Health Care*, Le Conference Board du Canada, 2012, [http://www.conferenceboard.ca/cashc/research/2012/inconvenient\\_truths.aspx](http://www.conferenceboard.ca/cashc/research/2012/inconvenient_truths.aspx); André Picard, *The Path to Health Care Reform: Policy and Politics*, The Conference Board of Canada, Ottawa, 2013.

### **3. Instaurer un cran d'arrêt et procéder à la révision des programmes**

Au-delà de la résorption à court terme du déficit actuel et du contrôle de la croissance des dépenses de soins de santé, l'atteinte d'un équilibre budgétaire durable repose sur une troisième condition essentielle : l'instauration d'un « cran d'arrêt » sur les dépenses de programmes, qui oblige toute expansion ou tout ajout de services à être financés soit par une réduction équivalente des dépenses, soit par une tarification qui couvre la totalité des coûts additionnels. À défaut d'instaurer et de respecter ce cran d'arrêt, les gains issus du contrôle des dépenses en santé pourraient être annulés par une expansion des autres postes budgétaires. En respectant ce cran d'arrêt, le niveau de services post-redressement pourra être maintenu de manière durable.

À cet égard, la mise en place d'une commission de révision permanente des programmes par le nouveau gouvernement du Québec constitue une initiative prometteuse. Cette révision permanente devrait reposer, entre autres, sur de l'étalonnage (notamment par rapport aux pays les plus performants) concernant le niveau de services publics offerts, l'efficacité de leur livraison, et l'atteinte de leurs objectifs.

À la lumière des résultats, cette révision devrait amener le gouvernement à :

- établir ses priorités et faire des choix sur le niveau de services offerts;
- repenser la livraison des services là où le gouvernement du Québec est moins performant que d'autres juridictions (fédérale, régionales ou locales); et
- éliminer ou remplacer les programmes qui n'atteignent pas les objectifs poursuivis.

La révision des programmes est une entreprise complexe, et ses résultats sont souvent mitigés, notamment parce qu'il s'agit d'un exercice d'auto-évaluation. Pour donner des résultats utiles et concrets, cet examen des programmes devrait être fait de manière indépendante.

## **4. Adopter des politiques qui favorisent la croissance**

Tous les scénarios présentés dans cette étude se fondent sur la prévision d'une croissance économique modeste de 1,6 % par an pour les deux prochaines décennies. Cette estimation du Conference Board repose sur plusieurs facteurs, incluant la tendance historique et les changements démographiques prévus pour le Québec. Il s'agit du scénario le plus probable.

Bien qu'il ne soit pas réaliste pour le gouvernement du Québec de miser sur une hausse de ses revenus, il va de soi que l'adoption de politiques favorisant les gains de productivité, la participation au marché du travail et l'investissement, pourra augmenter la probabilité que l'économie du Québec s'avère plus dynamique que prévu.

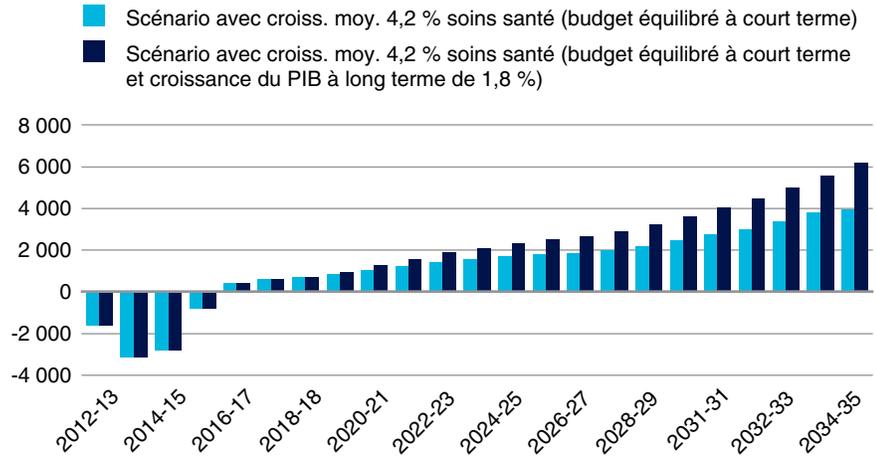
Comme le graphique 14 le démontre, si le Québec parvenait à maintenir une croissance économique de 0,2 point de pourcentage plus élevée que les prévisions du Conference Board pour les deux prochaines décennies, il verrait apparaître un surplus additionnel de 200 M\$ en 2020. En présumant que les dépenses de soins de santé augmentent de 4,2 % par an en moyenne, ces surplus additionnels atteindraient 2 G\$ à la fin de l'horizon de prévision. Ces surplus budgétaires pourraient alors financer de nouveaux services publics, réduire la dette publique, ou donner lieu à un allègement de la fiscalité.

Ce scénario illustre l'impact d'une croissance économique plus forte que prévu, qui permettrait au Québec de dégager une marge de manœuvre budgétaire supplémentaire. Considérant toutefois que, selon toute vraisemblance, la croissance économique sera plus modeste au cours des deux prochaines décennies, la véritable solution à long terme se trouve dans le contrôle des dépenses en santé.

### Graphique 14

## Surplus/déficit du gouvernement du Québec sous différents scénarios de dépenses

(en millions \$)



Sources : Le Conference Board du Canada; Documents budgétaires du gouvernement du Québec.

## PARTIE 6

# Conclusion

Au cours des dernières années, plusieurs études et rapports ont conclu que le Québec se dirigeait vers une impasse budgétaire, en grande partie pour des raisons démographiques. La présente étude arrive elle aussi à cette incontournable conclusion.

Des gestes décisifs sont donc nécessaires. Quels qu'ils soient, ils devront permettre au gouvernement du Québec de remplir ses obligations sans reporter sur les générations futures les conséquences de ses choix actuels. La dette que doivent assumer nos enfants et nos petits-enfants dès leur naissance est déjà trop imposants.

Considérant qu'il n'est pas réaliste d'espérer atteindre l'équilibre seulement par l'entremise de la croissance économique, et que la fiscalité québécoise est déjà la plus lourde et la plus progressive du continent nord-américain, des mesures de contrôle des dépenses sont nécessaires.

La présente étude propose des solutions durables et compatibles avec les orientations fondamentales de la société québécoise.

À court terme, des mesures de redressement sont nécessaires pour résorber le déficit actuel. Si le gouvernement n'effectue pas cette correction, le Québec ne retrouvera pas l'équilibre budgétaire.

À plus long terme, les prévisions du Conference Board démontrent que les pressions sur les dépenses prévues en soins de santé – conséquence inévitable du vieillissement de la population – expliquent en grande partie l'impasse budgétaire à venir pour les finances

publiques du Québec. Dans la mesure où l'atteinte d'un équilibre budgétaire durable se pose comme priorité urgente, le contrôle des dépenses de soins de santé constitue donc le nerf de la guerre.

La présente étude indique à cet effet que si le gouvernement du Québec (1) résorbe à court terme le déficit budgétaire actuel, (2) adopte rapidement des réformes visant à réduire de 5,2 % à 4,2 % la croissance annuelle moyenne des dépenses de soins de santé, et (3) instaure un véritable « cran d'arrêt » ou « couvercle » sur les dépenses de programmes suite au redressement à court terme, il pourra atteindre et maintenir un équilibre budgétaire à long terme tout en gardant constant le niveau de services offerts par l'État une fois le redressement effectué.

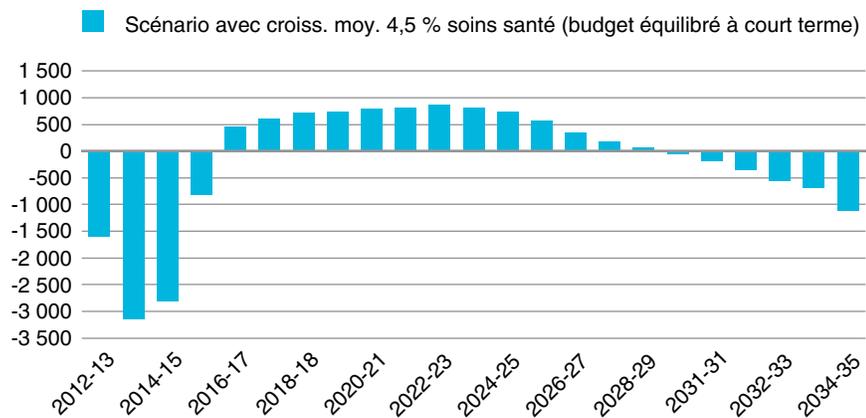
Ces réformes nécessiteront de l'audace et de la discipline, mais elles permettront aux Québécois, si c'est ce qu'ils souhaitent, de concilier l'essentiel de leur contrat social avec un équilibre durable de leurs finances publiques.

## ANNEXE A

# Scénario avec croissance moyenne des dépenses de soins de santé de 4,5 % (budget équilibré à court terme)

Graphique 1

**Surplus/déficit du gouvernement du Québec sous différents scénarios de dépenses**



Sources : Le Conference Board du Canada; Documents budgétaires du gouvernement du Québec.

## ANNEXE B

# Croissance économique à long terme

---

### Aperçu

- La croissance annuelle du PIB sera en moyenne de 1,6% pendant la période de 2013 à 2035.
  - En 2035, le groupe d'âge des 65 ans et plus représentera le quart de la population du Québec.
  - Le vieillissement de la population affectera la croissance de la productivité potentielle en réduisant le taux de participation de la main-d'œuvre.
  - L'investissement dans le matériel et l'outillage sera l'une des composantes de la demande agrégée qui connaîtra la croissance la plus rapide.
- 

En bref, de 2013 à 2020, le PIB réel devrait croître à un taux annuel moyen composé de 1,9 %. À long terme, les changements démographiques se répercuteront sur les perspectives économiques, ramenant la croissance annuelle moyenne du PIB à 1,6 % de 2012 à 2035. Au cours des deux prochaines décennies, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus aura presque doublé et la proportion qu'elle représente dans la population passera de 16,5 % en 2014 à 25,1 % en 2035. Dans moins de 10 ans et pour la première fois dans l'histoire, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus dépassera

celui des moins de 20 ans. De tels changements démographiques importants auront des conséquences majeures sur l'économie du Québec.

Le vieillissement de la population a également des répercussions considérables sur l'augmentation de la production potentielle de la province. La croissance de la production potentielle peut être répartie en trois éléments : le travail, le capital et la productivité totale des facteurs (PTF). En raison de son impact négatif sur le taux de participation de la population active, le vieillissement réduira la contribution du travail à la croissance de la productivité potentielle. Au cours des deux décennies menant à l'an 2035, la participation de la main-d'œuvre sera deux fois et demie inférieure à la moyenne de la période 2005-2015. Heureusement, grâce à d'importants investissements dans le matériel et l'outillage permettant d'améliorer la productivité, les apports de capital et la PTF connaîtront une remontée au cours de la période en question, contrebalançant partiellement la baisse de la participation de la main-d'œuvre.

## Tendances démographiques

Les facteurs démographiques ont une influence déterminante sur les perspectives économiques à long terme. Trois facteurs agissent sur la croissance d'une population : les naissances, les décès et le solde migratoire. Au Québec, le vieillissement des baby-boomers, un taux de fécondité inférieur au taux de remplacement et une faible croissance du taux net de migration ralentiront la croissance de la population de manière significative au cours des deux prochaines décennies. En raison du vieillissement de la population, le nombre de personnes de 65 ans et plus presque doublera au cours de cette même période. En 2035, les personnes âgées de 65 ans et plus représenteront plus du quart de la population du Québec, comparativement à 16,5 % en 2013. En raison de cette augmentation, le taux de dépendance des personnes de 65 ans et plus et des personnes de 19 ans et moins par rapport à la population de

20 à 64 ans augmentera considérablement. En fait, d'ici 10 ans et pour la première fois dans l'histoire, le nombre de personnes de 65 ans et plus dépassera celui des moins de 20 ans.

En outre, le vieillissement de la population se traduira par un nombre croissant de décès au cours des deux prochaines décennies, période pendant laquelle on ne prévoit pas une augmentation significative des naissances. Le taux de fécondité devrait demeurer à 1,69, un taux inférieur au taux de remplacement de 2,1. Par conséquent, l'accroissement naturel de la population québécoise (le nombre de naissances moins le nombre de décès) diminuera rapidement pour devenir négatif en 2035. Au Québec, l'âge moyen des femmes à la première naissance a atteint 30 ans pour la première fois en 2011, ce qui contribue à cette tendance négative. En moins de deux décennies, l'âge moyen des femmes à la première naissance a augmenté de deux ans. En revanche, entre 1970 et le début des années 1990, cet âge moyen est demeuré stable, soit entre 27 et 28 ans<sup>1</sup>.

La baisse du taux d'accroissement naturel de la population sera partiellement compensée par un afflux net de migrants au cours de la période examinée. Entre 2014 et 2035, la migration internationale nette de 50 000 personnes en moyenne par année compensera amplement les pertes migratoires interprovinciales d'environ 8500 personnes par année. La migration internationale sera un moteur essentiel de la croissance de la population à long terme. En 2012, la province a reçu 21 % de tous les immigrants internationaux du Canada. Environ 30 % des immigrants accueillis par le Québec cette année-là provenaient de la Chine, de la France et d'Haïti<sup>2</sup>.

Toutefois, la migration internationale ne sera pas suffisante pour éviter le déclin de la croissance de la population au cours des deux prochaines décennies. Entre 2013 et 2035, le taux d'accroissement de la population ralentira, passant de 0,9 % à 0,5 %, un ralentissement plus prononcé

1 Institut de la Statistique du Québec, *Le bilan démographique du Québec—Édition 2013* (Québec, Institut de la Statistique du Québec, 2013).

2 *Ibid.*

que celui de la moyenne canadienne. En outre, en raison d'une plus forte concentration de la population dans les tranches d'âge supérieures (lesquelles, en général, affichent des taux de participation plus faibles), le taux global de participation de la main-d'œuvre diminuera de façon constante. Un taux de participation en baisse et une croissance plus faible de la population d'origine feront baisser de manière significative la croissance de la population active qui passera d'un taux annuel moyen composé de 0,9 % de 2010 à 2015 à seulement 0,2 % de 2020 à 2025.

## Production potentielle et productivité

La production potentielle est l'élément clé d'une prévision à long terme car elle mesure le taux d'activité économique le plus élevé qu'une économie puisse atteindre sans dépasser ses limites en termes de capacité ni provoquer de l'inflation. La production potentielle désigne la vitesse à laquelle une économie peut se développer lorsque tous les facteurs de production – essentiellement le travail et le capital – sont utilisés à leur niveau maximal d'efficacité. Cependant, la production potentielle d'une économie n'est pas directement mesurable. On doit plutôt la calculer sur la base des estimations des facteurs de production (main-d'œuvre et stock de capital) ainsi que sur les estimations de la productivité totale des facteurs (PTF), c'est-à-dire, en évaluant l'efficacité de ces deux facteurs sur la croissance.

La différence entre le PIB réel et la production potentielle d'une économie s'appelle l'écart de production. Le ralentissement économique de 2008-2009 a ramené la croissance économique au Québec en deçà de son potentiel, l'écart de production passant à 3,4 %. Il faudra attendre jusqu'à l'an 2016 pour que la croissance élimine cet écart causé par la récession. À plus long terme, l'économie sera étroitement alignée sur la production potentielle et connaîtra un taux de croissance composé moyen de 1,6 % de 2016 à 2035.

Pour mieux comprendre les moteurs de la croissance économique à long terme, il est utile de se pencher sur la participation à la production potentielle des facteurs suivants : le travail (emploi potentiel), le capital

et la PTF. La participation du travail à la production potentielle est déterminée par les variations du taux de chômage naturel et du taux de participation structurel. Comme dans la plupart des autres provinces, le vieillissement de la population aura un impact significatif sur l'emploi potentiel au Québec. Tandis que les baby-boomers quitteront progressivement le marché du travail, on assistera à une baisse à la fois du taux de chômage naturel et du taux de participation. En 2035, le taux de chômage naturel du Québec sera de 6,2 % (contre environ 7 % en 2013) et le taux de participation aura diminué de quatre points de pourcentage, soit de 65,2 % en 2013 à 61,2 %. Les effets négatifs de la faiblesse du taux de participation sur l'emploi annuleront les avantages découlant d'une baisse du taux de chômage naturel. Par conséquent, la contribution annuelle moyenne du travail à la croissance de la production potentielle sera deux fois et demie plus faible au cours des deux décennies menant à 2035 que la moyenne de la période 2005 à 2015 (0,16 % par rapport à 0,4 %.)

Le stock de capital net – deuxième facteur qui détermine la production potentielle – est présumé augmenter chaque année du total des nouveaux investissements moins l'amortissement et le capital mis hors service. Les capitaux publics et privés totaux, à l'exclusion des actifs résidentiels, permettent d'évaluer le capital productif. Au cours de la prochaine décennie, le Québec verra une forte croissance de l'investissement des entreprises, ce qui contribuera à la production potentielle. En particulier, les entreprises du Québec seront appelées à renouveler leur matériel et outillage afin d'accroître leur compétitivité mondiale et de parer aux pénuries prévues de main-d'œuvre qualifiée résultant du vieillissement. En raison de la forte croissance de l'investissement, la contribution annuelle du capital à la croissance de la production potentielle sera en moyenne de 0,95 % de 2016 à 2025, soit une hausse de 0,77 % par rapport à la décennie précédente.

La productivité globale des facteurs reflète l'efficacité avec laquelle tous les facteurs de production sont combinés pour générer la production finale. L'apport de la PTF à la production potentielle a été négatif au Québec en 2012 et 2013. Toutefois, cette tendance ne durera pas. Étant donné qu'une baisse du nombre de travailleurs est prévue en raison du vieillissement de la population, les entreprises devront investir dans les technologies qui améliorent la productivité ainsi que dans le développement des compétences de leur main-d'œuvre. Ce sera particulièrement vrai au Québec, l'une des provinces les plus affectées par le vieillissement de la population. Par conséquent, la contribution de la PTF à la croissance de la production potentielle augmentera de façon significative pendant la période examinée. De 2026 à 2035, la PTF ajoutera une moyenne de 0,77 % par an à la croissance de la production potentielle, ce qui en fait le premier facteur d'importance de la croissance économique de la province.

## ANNEXE C

# Modèle prévisionnel des dépenses de publiques

### Modèle prévisionnel des dépenses en santé

L'objet principal du modèle prévisionnel des dépenses de soins de santé élaboré par le Conference Board du Canada est de projeter dans le temps les coûts de la santé par tranche d'âge et par sexe.

Nous nous sommes appuyés sur les données relatives à la progression des dépenses antérieures en soins de santé pour les neuf postes de dépenses suivants :

- Hôpitaux
- Autres établissements de santé
- Médecins
- Autres professionnels
- Médicaments
- Immobilisations
- Administration
- Santé publique<sup>1</sup>
- Autres dépenses en santé

1 Santé publique : Services axés sur l'amélioration de la santé de la population, tels que les services de promotion de la santé, de prévention des maladies et d'inspection sanitaire. Cela peut aussi inclure les services en santé mentale ou de lutte contre la toxicomanie, les services infirmiers et d'autres services à la collectivité (à l'exception des soins à domicile).

Il existe, pour chacun de ces neuf postes, des données sur l'évolution des dépenses antérieures, par personne, par tranche d'âge et par sexe. À partir de ces données, exprimées en termes réels afin de neutraliser l'effet de l'inflation, nous avons calculé les tendances historiques pour chaque poste de dépenses indiqué ci-dessus, selon la tranche d'âge et selon le sexe. Par la suite, nous avons fait une projection de ces tendances en nous appuyant en grande partie, mais pas complètement, sur la tendance historique. Rappelons que ces tendances sont exprimées en termes réels et que l'exercice est établi en termes nominaux. Il a donc fallu convertir ces résultats en les multipliant par le déflateur de chaque poste de dépenses. Ces déflateurs existent pour toute la période historique, mais aux fins de notre analyse, le Conference Board a fait une projection pour les 20 prochaines années. Il importe de réitérer que ces projections reposent en grande partie, mais pas entièrement, sur la tendance historique des déflateurs de chacun des postes de dépenses.

Nous avons pris les tendances des dépenses nominales par personne pour chaque poste de dépenses, selon la tranche d'âge et selon le sexe, et multiplié les montants obtenus par le nombre de personnes correspondant à chaque tranche d'âge, selon le sexe. La somme des dépenses pour chaque tranche d'âge selon le sexe permet d'obtenir les prévisions des dépenses pour chacune des catégories énumérées ci-dessus. Nous avons donc établi les dépenses totales du gouvernement en soins de santé grâce à une méthode détaillée qui tient compte des postes de dépenses.

## **Modèle prévisionnel des dépenses en éducation**

Conformément à la méthode utilisée pour prévoir l'évolution des dépenses dans le domaine des soins de santé, nous avons établi des prévisions de dépenses au chapitre de l'éducation en analysant les coûts par personne et aussi par tranche d'âge et en tenant compte des changements démographiques prévus. Nous avons d'abord compilé les

données historiques liées aux dépenses publiques par étudiant dans le domaine de l'éducation à l'aide des données disponibles de Statistique Canada. Nous avons ensuite modélisé quatre postes de dépenses :

- Commissions scolaires (niveaux primaire et secondaire)
- Niveau collégial
- Niveau universitaire
- Autres dépenses en éducation

Dans ce cas également, nous avons dû calculer les dépenses en termes réels afin de neutraliser l'effet de l'inflation sur l'évolution des coûts. Pour ce qui est des dépenses en éducation, nous avons eu recours au déflateur créé par le Conference Board en tenant compte du fait qu'une grande partie des dépenses en éducation se compose des salaires versés aux enseignants et au personnel. Nous avons ainsi obtenu une estimation des dépenses en éducation par étudiant, formulée en termes réels, pour chacun des postes de dépenses analysés. À partir de là, nous avons pu projeter chacune des tendances en nous appuyant largement, mais pas complètement, sur l'évolution antérieure du rythme des dépenses.

Une fois établies les prévisions des dépenses réelles en éducation par étudiant, il a suffi de les multiplier par le nombre d'étudiants, chiffre tiré directement de nos prévisions démographiques. Notons que nous avons utilisé un taux de fréquentation stable dans le temps pour tous les niveaux scolaires analysés. Pour projeter l'évolution de la taille de l'effectif à chacun des niveaux d'éducation, nous avons dû établir une correspondance entre les tranches d'âge définies selon nos prévisions démographiques et les tranches d'âge des étudiants selon leur niveau d'éducation. Par conséquent, pour établir les prévisions de la taille de la clientèle pour chaque niveau d'éducation, nous avons appliqué le taux de croissance démographique pour les tranches d'âge suivantes :

- Commissions scolaires : population âgée de 5 à 16 ans
- Niveau collégial : population âgée de 17 à 20 ans
- Niveau universitaire : population âgée de 19 à 25 ans

Les résultats de notre exercice prévisionnel sur la progression des dépenses en éducation montrent que celles-ci ne suivront pas du tout la même trajectoire que les dépenses en soins de santé. En effet, les dépenses totales au chapitre de l'éducation croîtront en moyenne de 3,4 % par année sur l'ensemble de la période de prévision alors que les dépenses publiques en soins de santé augmenteront en moyenne, selon un scénario de statu quo, de 5,2 % par année. Cette différence s'explique par l'évolution de la clientèle des établissements d'éducation. Dans le cas des soins de santé, le vieillissement de la population, notamment de la génération des baby-boomers, fera croître le nombre de personnes dans les tranches d'âge où les coûts sont les plus élevés. Toutefois, les dépenses dans le domaine de l'éducation risquent d'augmenter moins rapidement, car la population qui sera en âge de fréquenter les différents types d'établissements scolaires (de 5 à 25 ans) ne progressera que modestement entre l'année en cours et l'an 2035. C'est donc l'augmentation des salaires et les autres hausses de coûts dans ce secteur qui seront les facteurs dominants de la progression des dépenses en éducation, et non les facteurs démographiques.

### **Hypothèses concernant les autres dépenses de programmes (autres que soins de santé et éducation)**

En ce qui a trait aux autres dépenses, la progression de celles-ci sera influencée par la croissance démographique et l'inflation, ce qui devrait se traduire par une croissance moyenne inférieure à plus long terme de 3 %. Les autres dépenses de programmes englobent entre autres celles reliées aux postes de l'emploi et de la solidarité sociale et à la famille, aux aînés et à la condition féminine.

ANNEXE D

# Sommaire des résultats

Tableau 1  
Québec : Principaux indicateurs économiques

	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26	2026-27	2027-28	2028-29	2029-30	2030-31	2031-32	2032-33	2033-34	2034-35
PIB aux prix du marché (en millions \$)	349 063 4,8%	360 174 3,2%	366 074 1,6%	378 188 3,3%	394 222 4,2%	408 671 3,7%	424 120 3,8%	439 328 3,6%	455 649 3,7%	471 795 3,5%	487 678 3,4%	504 300 3,4%	521 239 3,4%	539 382 3,5%	557 847 3,4%	576 597 3,4%	595 918 3,4%	616 440 3,4%	638 374 3,6%	661 516 3,6%	684 105 3,4%	708 227 3,5%	732 568 3,4%	754 193 3,0%
PIB aux prix du marché (en millions \$ de 2007)	323 466 1,7%	328 577 1,6%	331 622 0,9%	338 497 2,1%	345 906 2,2%	352 407 1,9%	358 946 1,9%	365 460 1,8%	372 604 2,0%	378 922 1,7%	384 805 1,6%	390 958 1,6%	396 936 1,5%	403 548 1,7%	409 770 1,5%	416 224 1,6%	422 418 1,5%	429 166 1,6%	436 679 1,8%	444 306 1,7%	451 456 1,6%	459 118 1,7%	466 683 1,6%	473 294 1,4%
PIB en termes de revenus excédent d'exploitation brut	91 939 4,8%	92 427 0,5%	91 382 -1,1%	94 190 3,1%	98 742 4,8%	101 611 2,9%	106 125 4,4%	110 203 3,8%	116 256 5,5%	122 349 5,2%	127 724 4,4%	133 329 4,4%	139 365 4,5%	146 652 5,2%	153 943 5,0%	161 135 4,7%	168 722 4,7%	176 986 4,9%	186 310 5,3%	196 447 5,4%	205 584 4,7%	215 793 5,0%	225 726 4,6%	234 649 4,0%
Déflateur implicite des prix - PIB au prix du marché (2007=1 0)	1,08 3,1%	1,10 1,6%	1,10 0,7%	1,12 1,2%	1,14 2,0%	1,16 1,8%	1,18 1,9%	1,20 1,7%	1,22 1,7%	1,25 1,8%	1,27 1,8%	1,29 1,8%	1,31 1,8%	1,34 1,8%	1,36 1,9%	1,39 1,8%	1,41 1,8%	1,44 1,8%	1,46 1,8%	1,49 1,8%	1,52 1,8%	1,54 1,8%	1,57 1,8%	1,59 1,5%
Indice des prix à la consommation (2002 = 1 00)	1,19 3,1%	1,21 1,6%	1,22 0,7%	1,24 1,7%	1,27 2,0%	1,29 2,1%	1,32 2,1%	1,35 2,1%	1,37 2,0%	1,40 1,9%	1,43 1,9%	1,45 2,0%	1,48 2,0%	1,51 2,0%	1,54 2,0%	1,57 2,0%	1,60 2,0%	1,63 2,0%	1,67 2,0%	1,70 2,0%	1,73 2,0%	1,77 2,0%	1,80 2,0%	1,83 1,7%
Revenu primaire des ménages (en millions \$)	235 576 4,6%	244 202 3,7%	249 266 2,1%	257 237 3,2%	267 610 4,0%	277 880 3,8%	287 610 3,5%	297 621 3,5%	306 341 2,9%	314 833 2,8%	323 893 2,9%	333 479 3,0%	342 945 2,8%	352 282 2,7%	361 860 2,7%	371 808 2,7%	381 882 2,7%	392 417 2,8%	403 166 2,7%	414 212 2,7%	425 769 2,8%	437 725 2,8%	450 194 2,8%	461 175 2,4%
Revenu disponible des ménages (en millions \$)	207 918 3,6%	214 509 3,2%	218 867 2,0%	225 473 3,0%	233 909 3,7%	242 586 3,7%	251 547 3,7%	260 051 3,4%	267 920 3,0%	275 522 2,8%	283 543 2,9%	291 990 3,0%	300 168 2,8%	308 227 2,7%	316 483 2,7%	325 000 2,7%	333 618 2,7%	342 503 2,7%	351 680 2,7%	361 317 2,7%	371 220 2,7%	381 320 2,7%	391 666 2,7%	400 813 2,3%
Dépenses de consommation finale des ménages	202 344 4,1%	207 472 2,5%	214 286 3,3%	220 506 2,9%	228 157 3,5%	236 290 3,6%	244 595 3,5%	252 609 3,3%	259 748 2,8%	266 693 2,7%	273 989 2,7%	281 503 2,7%	289 232 2,7%	297 138 2,7%	305 280 2,7%	313 519 2,7%	322 038 2,7%	330 860 2,7%	339 862 2,7%	349 000 2,7%	358 509 2,7%	368 136 2,7%	377 976 2,7%	386 757 2,3%
Rémunération des employés	39,1 4,3%	39,9 2,0%	40,4 1,2%	41,3 2,2%	42,3 2,6%	43,5 2,7%	44,6 2,6%	45,8 2,6%	47,0 2,6%	48,2 2,6%	49,5 2,6%	50,7 2,6%	52,1 2,6%	53,4 2,5%	54,7 2,4%	56,0 2,4%	57,3 2,4%	58,7 2,4%	60,0 2,3%	61,4 2,3%	62,8 2,3%	64,3 2,3%	65,7 2,3%	67,1 2,0%
Population (en milliers)	8 007 656 1,0%	8 084 059 1,0%	8 155 334 0,9%	8 225 182 0,9%	8 293 434 0,8%	8 360 823 0,8%	8 426 748 0,8%	8 493 182 0,8%	8 558 411 0,8%	8 622 618 0,8%	8 686 198 0,7%	8 748 740 0,7%	8 810 542 0,7%	8 871 566 0,7%	8 931 514 0,7%	8 989 913 0,7%	9 046 892 0,6%	9 102 086 0,6%	9 155 557 0,6%	9 207 304 0,6%	9 257 448 0,5%	9 306 338 0,5%	9 353 660 0,5%	9 399 530 0,5%
Population active (en milliers)	4 284 0,2%	4 339 1,3%	4 371 0,7%	4 403 0,7%	4 458 1,2%	4 509 1,2%	4 539 0,7%	4 566 0,6%	4 583 0,4%	4 592 0,2%	4 603 0,2%	4 617 0,3%	4 627 0,2%	4 634 0,1%	4 646 0,3%	4 660 0,3%	4 674 0,3%	4 686 0,3%	4 700 0,3%	4 717 0,4%	4 733 0,3%	4 752 0,4%	4 773 0,4%	4 787 0,3%
Emploi (en milliers)	3 948 0,3%	4 010 1,6%	4 034 0,6%	4 076 1,0%	4 132 1,4%	4 185 1,3%	4 231 1,1%	4 266 0,8%	4 281 0,4%	4 289 0,2%	4 301 0,3%	4 317 0,4%	4 327 0,2%	4 333 0,1%	4 345 0,3%	4 359 0,3%	4 371 0,3%	4 385 0,3%	4 402 0,4%	4 419 0,4%	4 437 0,4%	4 457 0,4%	4 478 0,5%	4 494 0,4%
Taux de chômage (%)	7,9 -0,1%	7,6 -3,4%	7,7 1,5%	7,4 -3,6%	7,3 -1,7%	7,2 -1,4%	6,8 -5,7%	6,6 -3,1%	6,6 0,0%	6,6 0,4%	6,6 -0,7%	6,5 -0,6%	6,5 -0,3%	6,5 -0,1%	6,5 -0,1%	6,5 -0,2%	6,5 0,3%	6,4 -1,1%	6,3 -1,2%	6,3 -0,3%	6,3 -1,1%	6,2 -0,7%	6,2 -0,7%	6,1 -0,8%
Mises en chantier (en milliers d'unités)	47,0 -5,7%	45,9 -2,3%	39,1 -14,9%	37,6 -3,8%	35,7 -4,9%	36,0 0,6%	36,2 0,6%	35,1 -2,9%	33,7 -4,0%	32,8 -2,7%	31,3 -4,6%	29,8 -4,8%	28,6 -3,8%	28,6 0,0%	28,4 -0,9%	27,9 -1,8%	27,0 -2,9%	26,5 -1,9%	26,2 -1,1%	25,7 -1,9%	25,6 -0,5%	25,5 -0,2%	25,2 -1,3%	25,1 -0,3%
Ventes au détail (en millions \$)	103 171 3,3%	104 052 0,9%	106 888 2,7%	109 678 2,6%	113 552 3,5%	117 720 3,7%	122 182 3,8%	126 651 3,7%	130 797 3,3%	134 892 3,1%	139 193 3,2%	143 581 3,2%	148 073 3,1%	152 605 3,1%	157 198 3,0%	161 842 3,0%	166 563 2,9%	171 424 2,9%	176 372 2,9%	181 379 2,8%	186 611 2,9%	191 880 2,8%	197 246 2,8%	202 005 2,4%

Source : Le Conference Board du Canada.

**Tableau 2**  
**Hypothèses sur l'évolution des revenus pour le gouvernement du Québec**  
(en millions \$)

	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26	2026-27	2027-28	2028-29	2029-30	2030-31	2031-32	2032-33	2033-34	2034-35
Revenus budgétaires	65 515	67 566	69 518	70 557	73 904	76 925	79 800	82 715	85 506	88 254	91 109	94 111	97 172	100 341	103 581	106 898	110 335	113 935	117 672	121 522	125 404	129 380	133 509	137 396
	4,6%	3,1%	2,9%	1,5%	4,7%	4,1%	3,7%	3,7%	3,4%	3,2%	3,2%	3,3%	3,3%	3,3%	3,2%	3,2%	3,2%	3,3%	3,3%	3,3%	3,2%	3,2%	3,2%	2,9%
Revenus autonomes	50 272	51 859	52 849	54 060	56 055	58 238	60 462	62 671	64 756	66 803	68 921	71 143	73 389	75 697	78 062	80 487	82 973	85 588	88 307	91 126	94 001	96 999	100 079	102 813
	6,4%	3,2%	1,9%	2,3%	3,7%	3,9%	3,8%	3,7%	3,3%	3,2%	3,2%	3,2%	3,2%	3,1%	3,1%	3,1%	3,1%	3,2%	3,2%	3,2%	3,2%	3,2%	3,2%	2,7%
Impôt sur le revenu des particuliers	18 980	18 753	19 502	20 250	21 230	22 208	23 141	24 108	24 955	25 785	26 676	27 623	28 564	29 497	30 460	31 465	32 488	33 563	34 666	35 806	37 005	38 252	39 560	40 717
	6,0%	-1,2%	4,0%	3,8%	4,8%	4,6%	4,2%	4,2%	3,5%	3,3%	3,5%	3,6%	3,4%	3,3%	3,3%	3,3%	3,3%	3,3%	3,3%	3,3%	3,3%	3,4%	3,4%	2,9%
Fonds des services de santé	6 246,00	6 681,00	6 666,00	6 881,54	7 159,57	7 443,76	7 723,62	7 994,22	8 231,46	8 461,17	8 706,70	8 965,34	9 215,27	9 458,50	9 707,89	9 966,01	10 224,48	10 495,91	10 770,94	11 052,40	11 350,00	11 654,02	11 970,97	12 247,10
	4,6%	7,0%	-0,2%	3,2%	4,0%	4,0%	3,8%	3,5%	3,0%	2,8%	2,9%	3,0%	2,8%	2,6%	2,6%	2,7%	2,6%	2,7%	2,6%	2,6%	2,7%	2,7%	2,7%	2,3%
Impôts des sociétés	3 894,00	3 919,00	3 643,00	3 754,97	3 936,41	4 050,82	4 230,76	4 393,34	4 634,63	4 877,55	5 091,83	5 315,27	5 555,92	5 846,39	6 137,05	6 423,80	6 726,25	7 055,68	7 427,40	7 831,52	8 195,79	8 602,77	8 998,76	9 354,46
	7,0%	0,6%	-7,0%	3,1%	4,8%	2,9%	4,4%	3,8%	5,5%	5,2%	4,4%	4,4%	4,5%	5,2%	5,0%	4,7%	4,7%	4,9%	5,3%	5,4%	4,7%	5,0%	4,6%	4,0%
Taxe de vente	13 159	14 287	14 900	15 333	15 865	16 430	17 008	17 565	18 061	18 544	19 051	19 574	20 111	20 661	21 227	21 800	22 392	23 006	23 632	24 267	24 928	25 598	26 282	26 893
	14,7%	8,6%	4,3%	2,9%	3,5%	3,6%	3,5%	3,3%	2,8%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,3%
Autres taxes à la consommation	1 259	1 332	1 500	1 524	1 549	1 574	1 599	1 623	1 647	1 671	1 695	1 719	1 744	1 770	1 796	1 823	1 850	1 879	1 908	1 937	1 966	1 995	2 025	2 051
	4,8%	5,8%	12,7%	1,6%	1,7%	1,6%	1,6%	1,5%	1,5%	1,5%	1,4%	1,4%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%	1,3%
Autres revenus autonomes	1 983,65	2 240,33	1 817,00	1 863,41	1 916,57	1 971,34	2 027,44	2 085,13	2 141,94	2 199,39	2 258,24	2 318,57	2 381,16	2 444,63	2 509,52	2 575,46	2 642,31	2 710,38	2 779,70	2 850,14	2 921,89	2 994,71	3 068,75	3 134,65
	-9,5%	12,9%	-18,9%	2,6%	2,9%	2,9%	2,8%	2,8%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,6%	2,6%	2,6%	2,6%	2,6%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,1%
Entreprises publiques	4 750	4 647	4 821	4 453	4 399	4 560	4 733	4 902	5 084	5 265	5 442	5 627	5 816	6 019	6 225	6 434	6 650	6 879	7 123	7 382	7 634	7 903	8 175	8 416
	-1,8%	-2,2%	3,7%	-7,6%	-1,2%	3,7%	3,8%	3,6%	3,7%	3,5%	3,4%	3,4%	3,4%	3,5%	3,4%	3,4%	3,4%	3,4%	3,4%	3,6%	3,6%	3,4%	3,5%	3,0%
Transferts en matière de programmes sociaux	15 243	15 707	16 669	16 498	17 848	18 687	19 338	20 045	20 750	21 451	22 188	22 968	23 784	24 645	25 518	26 411	27 362	28 347	29 364	30 397	31 404	32 380	33 430	34 583
	-1,2%	3,0%	6,1%	-1,0%	8,2%	4,7%	3,5%	3,7%	3,5%	3,4%	3,4%	3,5%	3,6%	3,6%	3,5%	3,5%	3,6%	3,6%	3,6%	3,5%	3,3%	3,1%	3,2%	3,5%
Transfert canadien en matière de santé	4 511	4 792	5 283	5 283	5 564	5 912	6 118	6 352	6 593	6 848	7 103	7 364	7 632	7 910	8 196	8 490	8 795	9 105	9 422	9 746	10 079	10 421	10 775	11 170
	4,7%	6,2%	10,2%	0,0%	5,3%	6,3%	3,5%	3,8%	3,8%	3,9%	3,7%	3,7%	3,6%	3,6%	3,6%	3,6%	3,6%	3,5%	3,5%	3,4%	3,4%	3,4%	3,4%	3,7%
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 489	1 486	1 533	1 571	1 592	1 584	1 601	1 618	1 645	1 675	1 704	1 732	1 762	1 796	1 830	1 864	1 900	1 934	1 970	2 006	2 041	2 077	2 111	2 161
	2,3%	-0,2%	3,2%	2,5%	1,3%	-0,5%	1,1%	1,1%	1,7%	1,8%	1,7%	1,6%	1,8%	1,9%	1,9%	1,9%	1,9%	1,8%	1,8%	1,8%	1,8%	1,7%	1,7%	2,4%
Péréquation	7 815	7 391	7 833	9 286	9 877	10 353	10 757	11 188	11 601	11 993	12 420	12 886	13 377	13 899	14 425	14 962	15 544	16 155	16 791	17 433	18 041	18 609	19 238	19 918
	-8,6%	-5,4%	6,0%	18,5%	6,4%	4,8%	3,9%	4,0%	3,7%	3,4%	3,6%	3,8%	3,8%	3,9%	3,8%	3,7%	3,9%	3,9%	3,9%	3,8%	3,5%	3,1%	3,4%	3,5%
Autres transferts	1 428	2 038	2 020	358	815	838	862	887	911	935	960	986	1 013	1 040	1 067	1 095	1 124	1 153	1 182	1 212	1 243	1 273	1 305	1 333
	28,8%	42,7%	-0,9%	-82,3%	127,7%	2,9%	2,8%	2,8%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,6%	2,6%	2,6%	2,6%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,1%

Source : Le Conference Board du Canada.

**Tableau 3**  
**Dépenses budgétaires**  
**Scénario avec le statu quo dans les dépenses**

	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26	2026-27	2027-28	2028-29	2029-30	2030-31	2031-32	2032-33	2033-34	2034-35
Dépenses budgétaires	68 850	70 013	72 805	75 365	78 067	81 442	84 809	88 390	91 987	95 591	99 442	103 500	107 840	112 433	117 300	122 429	127 757	133 289	139 154	145 310	151 725	158 438	165 437	172 710
	2,7%	1,7%	4,0%	3,5%	3,6%	4,3%	4,1%	4,2%	4,1%	3,9%	4,0%	4,1%	4,2%	4,3%	4,3%	4,4%	4,4%	4,3%	4,4%	4,4%	4,4%	4,4%	4,4%	4,4%
Dépenses de programme	61 502	62 247	64 295	66 732	69 538	72 438	75 449	78 590	81 855	85 259	88 851	92 576	96 593	100 810	105 238	109 858	114 637	119 601	124 746	130 072	135 535	141 162	146 930	152 819
	2,5%	1,2%	3,3%	3,8%	4,2%	4,2%	4,2%	4,2%	4,2%	4,2%	4,2%	4,2%	4,3%	4,4%	4,4%	4,4%	4,4%	4,3%	4,3%	4,3%	4,2%	4,2%	4,1%	4,0%
Santé	29 416	30 104	31 258	32 760	34 530	36 400	38 363	40 423	42 554	44 779	47 123	49 577	52 196	54 960	57 885	60 965	64 192	67 584	71 170	74 934	78 849	82 924	87 150	91 576
	2,9%	2,3%	3,8%	4,8%	5,4%	5,4%	5,4%	5,4%	5,3%	5,2%	5,2%	5,2%	5,3%	5,3%	5,3%	5,3%	5,3%	5,3%	5,3%	5,3%	5,2%	5,2%	5,1%	5,1%
Part des revenus budgétaires	44,9%	44,6%	45,0%	46,4%	46,7%	47,3%	48,1%	48,9%	49,8%	50,7%	51,7%	52,7%	53,7%	54,8%	55,9%	57,0%	58,2%	59,3%	60,5%	61,7%	62,9%	64,1%	65,3%	66,7%
Éducation	15 972	15 812	16 596	17 112	17 666	18 200	18 741	19 299	19 920	20 578	21 295	22 020	22 851	23 730	24 646	25 589	26 536	27 492	28 424	29 348	30 247	31 140	32 012	32 880
	2,7%	-1,0%	5,0%	3,1%	3,2%	3,0%	3,0%	3,0%	3,2%	3,3%	3,5%	3,4%	3,8%	3,8%	3,9%	3,8%	3,7%	3,6%	3,4%	3,3%	3,1%	3,0%	2,8%	2,7%
Part des revenus budgétaires	24,4%	23,4%	23,9%	24,3%	23,9%	23,7%	23,5%	23,3%	23,3%	23,3%	23,4%	23,4%	23,5%	23,6%	23,8%	23,9%	24,1%	24,1%	24,2%	24,2%	24,1%	24,1%	24,0%	23,9%
Services sociaux et autres dépenses de programme	16 114	16 331	16 441	16 861	17 342	17 838	18 345	18 867	19 381	19 901	20 434	20 979	21 546	22 120	22 707	23 304	23 909	24 525	25 152	25 789	26 439	27 097	27 767	28 364
	1,7%	1,3%	0,7%	2,6%	2,9%	2,9%	2,8%	2,8%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,6%	2,6%	2,6%	2,6%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,1%
Service de la dette	7 348	7 766	8 510	8 632	8 529	9 004	9 360	9 800	10 131	10 333	10 590	10 924	11 247	11 623	12 062	12 571	13 120	13 689	14 408	15 239	16 191	17 276	18 507	19 891
	3,7%	5,7%	9,6%	1,4%	-1,2%	5,6%	3,9%	4,7%	3,4%	2,0%	2,5%	3,2%	3,0%	3,3%	3,8%	4,2%	4,4%	4,3%	5,3%	5,8%	6,2%	6,7%	7,1%	7,5%
Résultats nets des organismes consolidés	1 548	1 808	1 215	1 696	1 818	2 443	3 010	3 445	3 539	3 634	3 731	3 831	3 935	4 040	4 147	4 256	4 367	4 480	4 595	4 712	4 830	4 951	5 074	5 186
	-23,4%	16,8%	-32,8%	39,6%	7,2%	34,4%	23,2%	14,5%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,6%	2,6%	2,6%	2,6%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,2%
Surplus/Déficit avant le versement des revenus dédiés au Fonds des générations et réserve budgétaire	-1 788	-2 515	-2 072	-3 111	-2 345	-2 074	-1 999	-2 229	-2 942	-3 703	-4 601	-5 558	-6 733	-8 052	-9 572	-11 275	-13 055	-14 874	-16 888	-19 077	-21 491	-24 107	-26 854	-30 128
Résultats nets du Fonds des générations	-840	-961	-1 072	-1 296	-1 642	-2 341	-2 935	-3 357	-3 449	-3 541	-3 636	-3 733	-3 834	-3 937	-4 041	-4 148	-4 256	-4 366	-4 477	-4 591	-4 707	-4 824	-4 944	-5 053
	10,5%	14,4%	11,6%	20,9%	26,7%	42,6%	25,4%	14,4%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,6%	2,6%	2,6%	2,6%	2,6%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,2%
Solde budgétaire aux fins de la <i>Loi sur l'équilibre budgétaire</i>	-2 628	-1 600	-3 144	-4 407	-3 987	-4 415	-4 934	-5 586	-6 390	-7 245	-8 238	-9 291	-10 567	-11 988	-13 614	-15 422	-17 311	-19 240	-21 365	-23 668	-26 198	-28 932	-31 798	-35 181
Déficits cumulés	115 220	118 095	120 167	119 978	122 323	124 397	126 396	128 626	131 567	135 271	139 872	145 430	152 163	160 215	169 787	181 062	194 117	208 991	225 879	244 956	266 446	290 554	317 408	347 536
	3,0%	2,5%	1,8%	-0,2%	2,0%	1,7%	1,6%	1,8%	2,3%	2,8%	3,4%	4,0%	4,6%	5,3%	6,0%	6,6%	7,2%	7,7%	8,1%	8,4%	8,8%	9,0%	9,2%	9,5%
Actifs non financiers	51 891	57 392	62 605	67 880	72 367	75 972	79 071	80 781	82 525	84 302	86 114	87 961	89 845	91 766	93 726	95 724	97 762	99 839	101 958	104 119	106 322	108 569	110 860	113 190
	9,5%	10,6%	9,1%	8,4%	6,6%	5,0%	4,1%	2,2%	2,2%	2,2%	2,1%	2,1%	2,1%	2,1%	2,1%	2,1%	2,1%	2,1%	2,1%	2,1%	2,1%	2,1%	2,1%	2,1%
Dette nette	167 111	175 487	182 772	187 858	194 690	200 369	205 467	209 407	214 092	219 573	225 986	233 391	242 008	251 981	263 513	276 786	291 879	308 831	327 837	349 074	372 769	399 122	428 267	460 726
	4,9%	5,0%	4,2%	2,8%	3,6%	2,9%	2,5%	1,9%	2,2%	2,6%	2,9%	3,3%	3,7%	4,1%	4,6%	5,0%	5,5%	5,8%	6,2%	6,5%	6,8%	7,1%	7,3%	7,6%

Source : Le Conference Board du Canada.

Tableau 4

Dépenses budgétaires

Scénario budget équilibré à court terme et dépenses en soins de santé à 5,2 % en moyenne

	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26	2026-27	2027-28	2028-29	2029-30	2030-31	2031-32	2032-33	2033-34	2034-35
Dépenses budgétaires	68 850 2,7%	70 013 1,7%	72 805 4,0%	73 764 1,3%	74 895 1,5%	76 575 2,2%	79 272 3,5%	82 098 3,6%	85 130 3,7%	88 140 3,5%	91 342 3,6%	94 691 3,7%	98 275 3,8%	102 056 3,8%	106 051 3,9%	110 249 4,0%	114 602 3,9%	119 127 3,9%	123 892 4,0%	128 876 4,0%	134 041 4,0%	139 423 4,0%	145 006 4,0%	150 786 4,0%
Dépenses de programme	61 502 2,5%	62 247 1,2%	64 295 3,3%	65 132 1,3%	66 442 2,0%	67 802 2,0%	70 390 3,8%	73 077 3,8%	76 135 4,2%	79 325 4,2%	82 697 4,3%	86 195 4,2%	89 973 4,4%	93 946 4,4%	98 122 4,4%	102 483 4,4%	106 995 4,4%	111 682 4,4%	116 538 4,3%	121 563 4,3%	126 716 4,2%	132 024 4,2%	137 463 4,1%	143 027 4,0%
Santé	29 416 2,9%	30 104 2,3%	31 258 3,8%	32 196 3,0%	33 610 4,4%	35 091 4,4%	36 734 4,7%	38 446 4,7%	40 472 5,3%	42 589 5,2%	44 818 5,2%	47 152 5,2%	49 643 5,3%	52 272 5,3%	55 054 5,3%	57 983 5,3%	61 052 5,3%	64 279 5,3%	67 689 5,3%	71 269 5,3%	74 992 5,2%	78 868 5,2%	82 888 5,1%	87 097 5,1%
Part des revenus budgétaires	44,9%	44,6%	45,0%	45,6%	45,5%	45,6%	46,0%	46,5%	47,3%	48,3%	49,2%	50,1%	51,1%	52,1%	53,2%	54,2%	55,3%	56,4%	57,5%	58,6%	59,8%	61,0%	62,1%	63,4%
Éducation	15 972 2,7%	15 812 -1,0%	16 596 5,0%	17 089 3,0%	17 638 3,2%	18 164 3,0%	18 696 2,9%	19 245 2,9%	19 857 3,2%	20 507 3,3%	21 216 3,5%	21 934 3,4%	22 760 3,8%	23 636 3,8%	24 551 3,9%	25 496 3,8%	26 446 3,7%	27 404 3,6%	28 337 3,4%	29 263 3,3%	30 164 3,1%	31 058 3,0%	31 931 2,8%	32 800 2,7%
Part des revenus budgétaires	24,4%	23,4%	23,9%	24,2%	23,9%	23,6%	23,4%	23,3%	23,2%	23,2%	23,3%	23,3%	23,4%	23,6%	23,7%	23,9%	24,0%	24,1%	24,1%	24,1%	24,1%	24,0%	23,9%	23,9%
Services sociaux et autres dépenses de programme	16 114 1,7%	16 331 1,3%	16 441 0,7%	15 847 -3,6%	15 194 -4,1%	14 546 -4,3%	14 960 2,8%	15 386 2,8%	15 805 2,7%	16 229 2,7%	16 663 2,7%	17 108 2,7%	17 570 2,7%	18 039 2,7%	18 517 2,7%	19 004 2,6%	19 497 2,6%	20 000 2,6%	20 511 2,6%	21 031 2,5%	21 560 2,5%	22 098 2,5%	22 644 2,5%	23 130 2,1%
Service de la dette	7 348 3,7%	7 766 5,7%	8 510 9,6%	8 632 1,4%	8 453 -2,1%	8 773 3,8%	8 882 1,2%	9 021 1,6%	8 996 -0,3%	8 815 -2,0%	8 644 -1,9%	8 497 -1,7%	8 301 -2,3%	8 109 -2,3%	7 929 -2,2%	7 767 -2,0%	7 607 -2,1%	7 445 -2,1%	7 355 -1,2%	7 313 -0,6%	7 325 0,2%	7 399 1,0%	7 543 1,9%	7 759 2,9%
Résultats nets des organismes consolidés	1 548 -23,4%	1 808 16,8%	1 215 -32,8%	1 696 39,6%	1 818 7,2%	2 443 34,4%	3 010 23,2%	3 445 14,5%	3 539 2,7%	3 634 2,7%	3 731 2,7%	3 831 2,7%	3 935 2,7%	4 040 2,7%	4 147 2,7%	4 256 2,6%	4 367 2,6%	4 480 2,6%	4 595 2,6%	4 712 2,5%	4 830 2,5%	4 951 2,5%	5 074 2,5%	5 186 2,2%
Surplus/Déficit avant le versement des revenus dédiés au Fonds des générations et réserve budgétaire	-1 788	-2 515	-2 072	-1 511	826	2 794	3 538	4 062	3 915	3 748	3 498	3 251	2 832	2 326	1 676	905	100	-712	-1 626	-2 642	-3 807	-5 093	-6 423	-8 204
Résultats nets du Fonds des générations	-840 10,5%	-961 14,4%	-1 072 11,6%	-1 296 20,9%	-1 642 26,7%	-2 341 42,6%	-2 935 25,4%	-3 357 14,4%	-3 449 2,7%	-3 541 2,7%	-3 636 2,7%	-3 733 2,7%	-3 834 2,7%	-3 937 2,7%	-4 041 2,6%	-4 148 2,6%	-4 256 2,6%	-4 366 2,6%	-4 477 2,6%	-4 591 2,5%	-4 707 2,5%	-4 824 2,5%	-4 944 2,5%	-5 053 2,2%
Solde budgétaire aux fins de la <i>Loi sur l'équilibre budgétaire</i>	-2 628	-1 600	-3 144	-2 807	-816	453	603	705	466	207	-138	-483	-1 002	-1 611	-2 365	-3 243	-4 156	-5 077	-6 103	-7 233	-8 514	-9 917	-11 367	-13 257
Déficits cumulés	115 220 3,0%	118 095 2,5%	120 167 1,8%	118 378 -1,5%	117 552 -0,7%	114 758 -2,4%	111 220 -3,1%	107 158 -3,7%	103 243 -3,7%	99 495 -3,6%	95 996 -3,5%	92 746 -3,4%	89 913 -3,1%	87 587 -2,6%	85 911 -1,9%	85 006 -1,1%	84 906 -0,1%	85 618 0,8%	87 244 1,9%	89 886 3,0%	93 692 4,2%	98 785 5,4%	105 208 6,5%	113 412 7,8%
Actifs non financiers	51 891 9,5%	57 392 10,6%	62 605 9,1%	67 880 8,4%	72 367 6,6%	75 972 5,0%	79 071 4,1%	80 781 2,2%	82 525 2,2%	84 302 2,2%	86 114 2,1%	87 961 2,1%	89 845 2,1%	91 766 2,1%	93 726 2,1%	95 724 2,1%	97 762 2,1%	99 839 2,1%	101 958 2,1%	104 119 2,1%	106 322 2,1%	108 569 2,1%	110 860 2,1%	113 190 2,1%
Dette nette	167 111 4,9%	175 487 5,0%	182 772 4,2%	186 258 1,9%	189 919 2,0%	190 730 0,4%	190 291 -0,2%	187 939 -1,2%	185 768 -1,2%	183 797 -1,1%	182 110 -0,9%	180 706 -0,8%	179 758 -0,5%	179 354 -0,2%	179 637 0,2%	180 730 0,6%	182 668 1,1%	185 457 1,5%	189 202 2,0%	194 004 2,5%	200 014 3,1%	207 354 3,7%	216 068 4,2%	226 602 4,9%

Source : Le Conference Board du Canada.

Tableau 5

Dépenses budgétaires

Scénario budget équilibré à court terme et dépenses en soins de santé à 4,2 % en moyenne

	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26	2026-27	2027-28	2028-29	2029-30	2030-31	2031-32	2032-33	2033-34	2034-35
Dépenses budgétaires	68,850 2.7%	70,013 1.7%	72,805 4.0%	73,764 1.3%	74,895 1.5%	76,575 2.2%	79,272 3.5%	82,098 3.6%	84,742 3.2%	87,306 3.0%	90,000 3.1%	92,770 3.1%	95,696 3.2%	98,735 3.2%	101,895 3.2%	105,157 3.2%	108,469 3.1%	111,843 3.1%	115,328 3.1%	118,893 3.1%	122,496 3.0%	126,162 3.0%	129,859 2.9%	133,568 2.9%
Dépenses de programme	61,502 2.5%	62,247 1.2%	64,295 3.3%	65,132 1.3%	66,442 2.0%	67,802 2.0%	70,390 3.8%	73,077 3.8%	75,747 3.7%	78,512 3.7%	81,422 3.7%	84,415 3.7%	87,646 3.8%	91,024 3.9%	94,557 3.9%	98,223 3.9%	101,989 3.8%	105,872 3.8%	109,863 3.8%	113,960 3.7%	118,122 3.7%	122,373 3.6%	126,684 3.5%	131,043 3.4%
Santé	29,416 2.9%	30,104 2.3%	31,258 3.8%	32,196 3.0%	33,610 4.4%	35,091 4.4%	36,734 4.7%	38,446 4.7%	40,084 4.3%	41,776 4.2%	43,543 4.2%	45,372 4.2%	47,316 4.3%	49,350 4.3%	51,488 4.3%	53,723 4.3%	56,046 4.3%	58,469 4.3%	61,014 4.4%	63,666 4.3%	66,398 4.3%	69,217 4.2%	72,109 4.2%	75,113 4.2%
Part des revenus budgétaires	44.9%	44.6%	45.0%	45.6%	45.5%	45.6%	46.0%	46.5%	46.9%	47.3%	47.8%	48.2%	48.7%	49.2%	49.7%	50.3%	50.8%	51.3%	51.9%	52.4%	52.9%	53.5%	54.0%	54.7%
Éducation	15,972 2.7%	15,812 -1.0%	16,596 5.0%	17,089 3.0%	17,638 3.2%	18,164 3.0%	18,696 2.9%	19,245 2.9%	19,857 3.2%	20,507 3.3%	21,216 3.5%	21,934 3.4%	22,760 3.8%	23,636 3.8%	24,551 3.9%	25,496 3.8%	26,446 3.7%	27,404 3.6%	28,337 3.4%	29,263 3.3%	30,164 3.1%	31,058 3.0%	31,931 2.8%	32,800 2.7%
Part des revenus budgétaires	24.4%	23.4%	23.9%	24.2%	23.9%	23.6%	23.4%	23.3%	23.2%	23.2%	23.3%	23.3%	23.4%	23.6%	23.7%	23.9%	24.0%	24.1%	24.1%	24.1%	24.1%	24.0%	23.9%	23.9%
Services sociaux et autres dépenses de programme	16,114 1.7%	16,331 1.3%	16,441 0.7%	15,847 -3.6%	15,194 -4.1%	14,546 -4.3%	14,960 2.8%	15,386 2.8%	15,805 2.7%	16,229 2.7%	16,663 2.7%	17,108 2.7%	17,570 2.7%	18,039 2.7%	18,517 2.7%	19,004 2.6%	19,497 2.6%	20,000 2.6%	20,511 2.6%	21,031 2.5%	21,560 2.5%	22,098 2.5%	22,644 2.5%	23,130 2.1%
Service de la dette	7,348 3.7%	7,766 5.7%	8,510 9.6%	8,632 1.4%	8,453 -2.1%	8,773 3.8%	8,882 1.2%	9,021 1.6%	8,996 -0.3%	8,794 -2.2%	8,578 -2.5%	8,355 -2.6%	8,051 -3.6%	7,711 -4.2%	7,338 -4.8%	6,934 -5.5%	6,480 -6.5%	5,971 -7.8%	5,465 -8.5%	4,933 -9.7%	4,375 -11.3%	3,789 -13.4%	3,175 -16.2%	2,524 -20.5%
Résultats nets des organismes consolidés	1,548 -23.4%	1,808 16.8%	1,215 -32.8%	1,696 39.6%	1,818 7.2%	2,443 34.4%	3,010 23.2%	3,445 14.5%	3,539 2.7%	3,634 2.7%	3,731 2.7%	3,831 2.7%	3,935 2.7%	4,040 2.7%	4,147 2.7%	4,256 2.6%	4,367 2.6%	4,480 2.6%	4,595 2.6%	4,712 2.5%	4,830 2.5%	4,951 2.5%	5,074 2.5%	5,186 2.2%
Surplus/Déficit avant le versements des revenus dédiés au Fonds des générations et réserve budgétaire	-1,788	-2,515	-2,072	-1,511	826	2,794	3,538	4,062	4,303	4,582	4,840	5,172	5,411	5,646	5,833	5,998	6,233	6,572	6,939	7,341	7,738	8,168	8,724	9,014
Résultats nets du Fonds des générations	-840 10.5%	-961 14.4%	-1,072 11.6%	-1,296 20.9%	-1,642 26.7%	-2,341 42.6%	-2,935 25.4%	-3,357 14.4%	-3,449 2.7%	-3,541 2.7%	-3,636 2.7%	-3,733 2.7%	-3,834 2.7%	-3,937 2.7%	-4,041 2.6%	-4,148 2.6%	-4,256 2.6%	-4,366 2.6%	-4,477 2.6%	-4,591 2.5%	-4,707 2.5%	-4,824 2.5%	-4,944 2.5%	-5,053 2.2%
Solde budgétaire aux fins de la Loi sur l'équilibre budgétaire	-2,628	-1,600	-3,144	-2,807	-816	453	603	705	854	1,041	1,204	1,439	1,577	1,710	1,792	1,850	1,978	2,206	2,461	2,749	3,031	3,344	3,780	3,961
Déficits cumulés	115,220 3.0%	118,095 2.5%	120,167 1.8%	118,378 -1.5%	117,552 -0.7%	114,758 -2.4%	111,220 -3.1%	107,158 -3.7%	102,855 -4.0%	98,273 -4.5%	93,433 -4.9%	88,261 -5.5%	82,850 -6.1%	77,204 -6.8%	71,371 -7.6%	65,373 -8.4%	59,140 -9.5%	52,568 -11.1%	45,629 -13.2%	38,289 -16.1%	30,551 -20.2%	22,383 -26.7%	13,659 -39.0%	4,644 -66.0%
Actifs non financiers	51,891 9.5%	57,392 10.6%	62,605 9.1%	67,880 8.4%	72,367 6.6%	75,972 5.0%	79,071 4.1%	80,781 2.2%	82,525 2.2%	84,302 2.2%	86,114 2.1%	87,961 2.1%	89,845 2.1%	91,766 2.1%	93,726 2.1%	95,724 2.1%	97,762 2.1%	99,839 2.1%	101,958 2.1%	104,119 2.1%	106,322 2.1%	108,569 2.1%	110,860 2.1%	113,190 2.1%
Dette nette	167,111 4.9%	175,487 5.0%	182,772 4.2%	186,258 1.9%	189,919 2.0%	190,730 0.4%	190,291 -0.2%	187,939 -1.2%	185,380 -1.4%	182,575 -1.5%	179,547 -1.7%	176,222 -1.9%	172,695 -2.0%	168,970 -2.2%	165,097 -2.3%	161,097 -2.4%	156,901 -2.6%	152,407 -2.9%	147,588 -3.2%	142,408 -3.5%	136,873 -3.9%	130,951 -4.3%	124,519 -4.9%	117,835 -5.4%

Source : Le Conference Board du Canada.





3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
4<sup>e</sup> étage, bur. 4.311  
Montréal (Québec) H3T 2A7  
Tél. : 514-340-6449

[institutduquebec.ca](http://institutduquebec.ca)



Un partenariat entre



**HEC MONTRÉAL**